N° 16771. — LVme Année. 1 La Chaux-de-Fonds. 10 cent. — Le numéro — 10 cent. Mardi 24 Septembre 1935.

PRIX D'ABONNEMENT
Franco pour la Suisse:
Un an . . . . . Fr. 16.80
Six mois . . . . . » 8.40
Trois mois . . . . . » 4.20
Pour l'Etranger:
Un an . . Fr. 45.— Six mois Fr. 24.—
Trois mois » 12.75 Un mois » 4.50
Prix réduits pour certains pays, se renseigner à nos bureaux.
Compte de chèques postaux IV-B 325

L'IMPARTIAL

JOURNAL QUOTIDIEN ET FEUILLE D'ANNONCES
Paraissant à La Chaux-de-Fonds tous les jours, excepté le Dimanche

PRIX DES ANNONCES
La Chaux-de-Fonds . . . . . 10 ct. le mm (minimum 25 mm)
Canton de Neuchâtel et Jura bernois . . . . . 12 ct. le mm (minimum 25 mm)
Suisse . . . . . 14 ct. le mm
Etranger . . . . . 18 ct. le mm (minimum 25 mm)
Réclames . . . . . 60 ct. le mm
Régie extra-régionale Annonces-Suisses SA Bienne et succursales

Le problème tel qu'il se pose à Genève

Va-t-on pour abattre le fascisme, nous jeter à la guerre ou à la révolution?

Genève, le 23 septembre.

Peut-il aujourd'hui demeurer le moindre doute quant au sens réel qu'a pris, devant la Société des Nations, l'évocation du différend italo-abyssin? Il est devenu d'une évidence criante que c'est le fascisme qui se trouve visé à travers les déclarations redondantes qui nous évoquent le droit à la veille d'être martyrisée par une entreprise coloniale insupportable au Paul britannique illuminé sur le chemin d'Addis-Abéba.

Tout d'abord ce signal donné au concert mondial par le chef d'orchestre du Foreign Office, et si bien entendu des moindres instrumentistes; ce défilé à la tribune de l'Assemblée, permettant toutes les variations orchestrales imaginables sur le même thème s'accordant au diapason de sir Samuel Hoare; ces déclarations de « jusqu'aux boutistes » ressuscités, semblait-il, du cadre fantômal de la Convention française, venant proclamer avec une force nouvelle et singulièrement accrue le fameux : « Périssent les colonies plutôt qu'un principe! », ceux-ci épris de la logique impérieuse du droit au point de vouloir la guerre générale plutôt qu'une menace à la paix se réalise dans le dernier des royaumes africains...

Où donc se tenait-elle, silencieuse et timorée, cette vertu farouche aujourd'hui si bruyante, alors que l'ombre de la main japonaise s'étendait sur la Mandchourie? L'article 16 du Pacte n'existait-il pas alors? Etait-on dans l'impossibilité d'évoquer de redoutables sanctions faute d'un texte précis? Ou bien faut-il croire que la fidélité intransigeante et farouche au Pacte épouse étroitement la courbe capricieuse des intérêts spécifiquement britanniques?

Mais puisque le porte-parole même de la Grande-Bretagne vient solennellement affirmer que nul intérêt égoïste n'anime son gouvernement, et puisque, d'autre part, il est impossible de soutenir que le droit n'était pas plus du côté du Japon s'emparant d'une province chinoise qu'il ne l'est présentement du côté de l'Italie résolue de s'emparer de l'Ethiopie, comment s'expliquer cette levée de boucliers succédant à une adhésion tacite, sinon par des raisons qui sont tout extérieures à la mission de paix dévolue à la Société des Nations? S'en peut-il rencontrer d'autres que la Croisade de la démocratie contre la dictature, prêchée par les Pierre l'Ermite d'outre-Manche?

Autre circonstance de fait non moins significative : se relève-t-il la moindre compatibilité entre la procédure de la Société des Nations qui, après, et après seulement, avoir épuisé tous les moyens possibles de conciliation conduit au déclenchement des sanctions, et des mesures d'intimidation prises de façon anticipée par l'un de ses Membres en vertu des seules méthodes de l'ancienne diplomatie? Cette démonstration navale à grand spectacle, un peu plus impressionnante aujourd'hui qu'hier et sans doute moins que demain, que peut-elle bien signifier? Comment se l'expliquer autrement que par le dessein mûrement délibéré de rendre impossible à l'Italie l'acceptation d'un compromis qui, élaboré à Genève, devient, en passant par Londres, un véritable ultimatum?

Quoi qu'on pense de l'entreprise italienne, il faut bien convenir que l'Angleterre agit exactement comme si elle voulait couper les ponts, empêcher tout accord amiable d'intervenir, — car quel pays soucieux de son honneur consentirait des accommodements sous la menace des canons? Et si l'Angleterre est résolue de ne vouloir qu'une humble soumission de l'Italie ou une solution désespérée, que poursuit-elle à travers l'apparent souci de défendre l'indépendance abyssine, sinon la chute du fascisme dans la dégradation ou dans la défaite?

Nous ne savons si, comme l'avançait « L'Ami du peuple » dans la sensationnelle révélation d'un compot mûri de longue date, — et qui, en tout cas, n'apparaîtrait pas indigne du machiavélique génie de l'« Intelligence Service » —, l'Italie a été attirée en Abyssinie comme dans un guêpier afin qu'elle n'en pût sortir qu'humiliée ou vaincue, et qu'ainsi le fascisme disparût; mais nous ne pouvons pas nous refuser à voir, dans la significative explosion de Genève, dans la parallèle menace britannique devançant des sanctions possibles afin de les rendre nécessaires, une volonté inflexible de liguer les démocraties parlementaires contre un régime de dictature dont on craint qu'il ne fasse tache d'huile.

Eh bien, si un tel calcul a été fait, — et il nous faut retenir l'hypothèse comme vraisemblable à tout le moins puisque le processus des événements est exactement celui que nous verrions se dérouler à nos yeux supposé que le complot fût patent —, nous devons dire tout net que le moyen serait fol et criminel qui, rejetant l'Italie au bolchévisme dont le sauva la marche des chemises noires sur Rome, n'aurait d'autre résultat que de redonner au gouvernement de Moscou le sauvage espoir de domestiquer à ses méthodes de gouvernement l'Europe tout entière. Car il serait vain, l'Europe occidentale s'y trouvant assujettie en la personne d'un de ses Membres les plus importants, et la menace communiste grandissant partout, de se flatter d'établir alors ce « cordon sanitaire » que l'optimisme de Clemenceau avait déjà cru suffisant à faire avorter l'expérience moscovite.

La question qui se pose maintenant est donc celle de savoir si, pour sauvegarder un régime politique parlementaire qui se survit à lui-même, qui n'est plus capable que des pires impuissances, on va jeter l'Europe à une guerre nouvelle, à moins que le fascisme ne consente à son suicide.

Tony ROCHE.

(Voir la suite en deuxième feuille).

Un incendie monstre qui dure depuis cinquante ans

Cet incendie éclata aux Etats-Unis, à Hocking Valley, entre New-Straitsville et Shawnee (Ohio), en 1884. En cette année, une grève de mineurs eut lieu dans l'Etat d'Ohio et elle dura six mois. Une nuit, les mineurs surexcités s'emparèrent de plusieurs voitures chargées de pétrole et les incendièrent. Puis ils jetèrent les voitures flambantes dans le puits. Vingt-quatre heures plus tard, toutes les mines étaient en feu.

Ce fut le commencement du grand incendie souterrain qui dure toujours. On estime que depuis 50 ans, du charbon pour 50 millions de dollars a déjà brûlé et que la perte future sera encore bien plus grande. Néanmoins l'Etat refuse de s'occuper de cet incendie et l'administration des secours fédéraux n'a pas voulu inclure dans son programme des travaux publics la lutte contre l'incendie des mines de Hocking Valley.

Le feu s'étend lentement mais sûrement. Il y a quelque temps, un fermier fut étonnée de constater qu'il n'avait plus d'eau dans sa citerne. Il se mit à chercher la cause de ce phénomène, lorsqu'il vit que la citerne fumait: le feu montait du sol et la brûlait. Le fermier dut quitter sa propriété. Dans le village, assez éloigné des mines en feu, on avait construit une belle école municipale. Mais au bout de quelque temps les enfants et les maîtres se plaignirent de souffrir de chaleur en classe. Le feu souterrain n'était plus qu'à 6 mètres des fondements de l'immeuble! L'école fut abandonnée.

Comment mettre fin à cet incendie. Les ingénieurs préconisent la construction des barrages autour de la zone en feu, qui occupe environ 10 kilomètres carrés. Ces barrages seraient des tunnels qui couperaient le feu. Par des puits spécialement aménagés dans les tunnels, on verserait dans le sous-sol des flots de boue qui éteindraient les flammes.

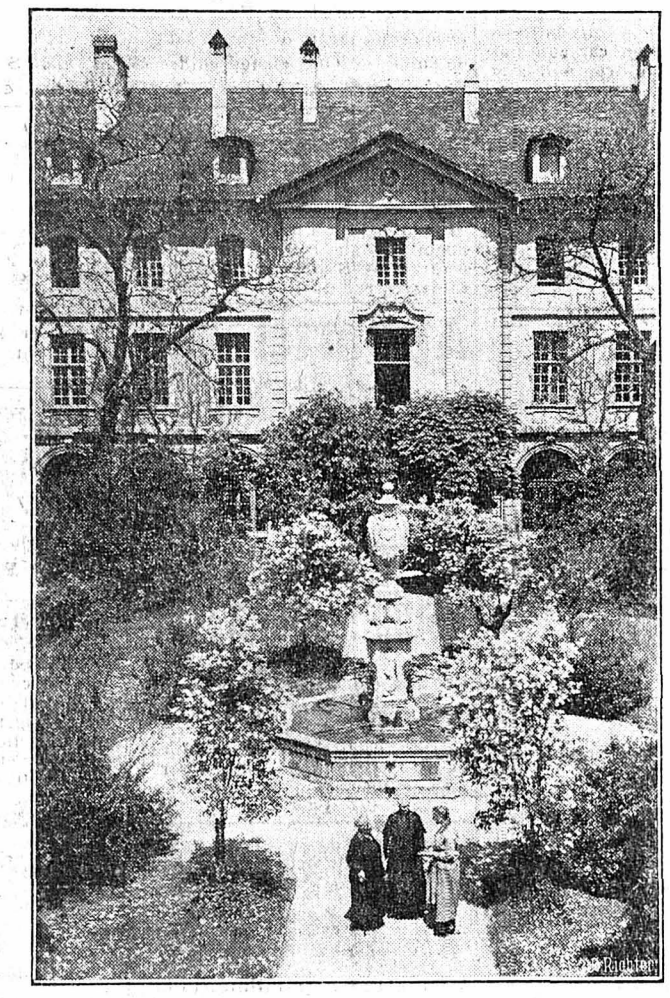

L'Hôpital des Bourgeois à Berne

Le projet de reconstruction de la gare des chemins de fer fédéraux de Berne englobe également l'emplacement de l'hôpital de Bourgeois. Cet hôpital est une institution datant de plusieurs siècles de la commune bourgeoise et elle est moins un hôpital qu'un asile de vieillards. Le bâtiment actuel est, du point de vue architectural, l'un des plus purs et l'un des plus beaux de la ville de Berne. La commission fédérale d'estimations dans les procédures d'expropriation vient de rendre sa décision. La commune bourgeoise estimait que tout le domaine devait être concédé et qu'une somme de 16 millions de francs environ était nécessaire. La commission a reconnu le point de vue de la commune bourgeoise tendant à la cession de l'ensemble du domaine. Mais elle fixe comme somme de reprise 8 millions 700,000 francs. — La jolie fontaine de la cour-jardin intérieure.

ECHOS

Une carte des vins imprimée en latin

Lors de la réunion de la Fédération universitaire internationale, à Trencianske Teplice en Slovaquie, la carte des boissons avait été imprimée en latin. Si les vins blanc et rouge étaient facilement reconnaissables sous l'appellation « vinum album » et « vinum rubrum », il fallait déjà plus d'astuce pour découvrir le « stout » : « cerevisia nigra » et beaucoup de culture pour commander un « spiritus hordei cum effervescenti » en désirant un « whisky and soda ».

Une doctoresse américaine vient de faire une série de découvertes qui tendraient à réhabiliter les vaches.

En effet, si l'on en croit Mrs L. Pearl Gardner, les vaches seraient beaucoup moins... vaches qu'elles n'en ont l'air. Elles ne sont pas peut-être aussi intelligentes que la femme et l'homme, mais en tous les cas davantage que le cheval. (Et les chevaux calculateurs d'Elberfeld? Et les pur sang qui dansent le fox-trottt ou la valse?) Non seulement elles apprennent mieux, mais elles ont meilleure mémoire et retiennent plus sûrement ce qu'on leur enseigne. Ce sont elles « la plus noble conquête de l'homme ».

Je ne demande pas mieux, pour mon compte, que de contribuer à la réhabilitation de la vache. Et je n'hésiterai pas à affirmer que l'oeil dont elles regardent passer les trains est plein d'intelligence — mettons de rêve, de poésie.

Du reste, pourquoi dit-on que la vache qui regarde passer un train a l'air bête?

En réalité c'est une pure calomnie. Il y a quelque temps, à la campagne, j'avais l'occasion d'observer de paisibles vaches qui regardaient défiler une série de wagons remplis d'humains plus ou moins en goguette. Elles avaient plutôt l'air de se payer la tête des gens qui présentaient leur binette dans l'encadrement de la fenêtre.

— Quelle allure, juste ciel, quelle allure!» avaient l'air de se dire les honnêtes ruminantes en voyant ici un quidam affublé d'un gibus, là une élégante avec chapeau tenant en équilibre instable sur trois frisons. Est-il, Dieu, possible d'être aussi homme, ou d'être si complètement femme!... »

Il serait tout aussi curieux de savoir ce que pensent les vaches qui voient les Tommies partir pour Gibraltar, les Italiens s'embarquant pour Adoua, et les express emportant de toute la vitesse de leurs essieux la haute pègre vers les plages bariolées d'où selon le mot de Coward l'humanité revient soit pruneau sec soit abricot tapé...

Apprêtons-nous donc à lire bientôt les « soliloques d'une vache » Cela fera suite aux « confidences d'une biche » mais donnera peut-être sur les bipèdes conscients et organisés que nous sommes une opinion moins flatteuse que nous nous imaginions..

Car si la vache a l'oeil tendre elle a en revanche la dent dure!

Le père Piquerez.

La revue annuelle des pompes à La Chaux-de-Fonds

Un défilé martial de nos sapeurs-pompiers

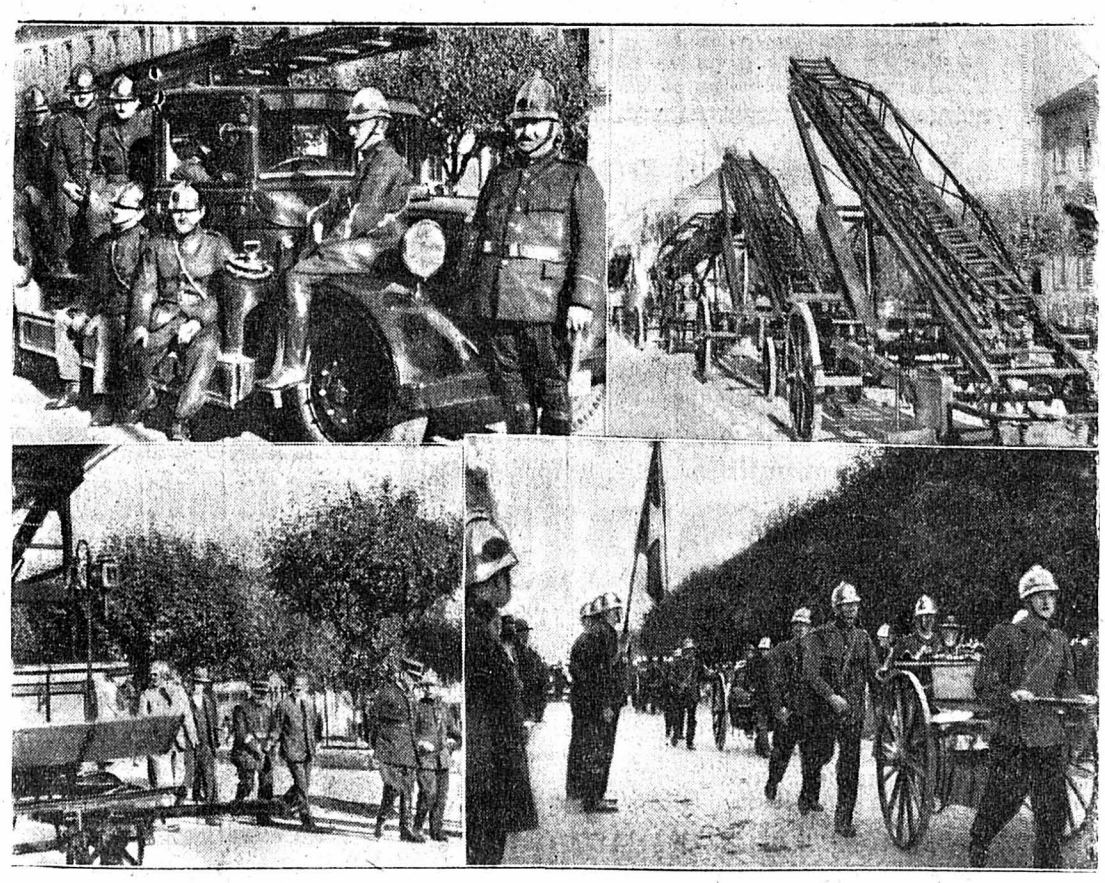

Quatre instantanés qui populariseront le souvenir de la revue des pompes du samedi 21 septembre 1935. *(Photos «Impartial»)*

A gauche en haut : Les Premiers Secours sur leur camion-automobile avec leur commandant, le lieutenant Bois, chef de notre police locale. — A droite : l'alignement imposant du matériel, des échelles, etc. — A gauche en bas : le commandant Pillonel, chef du corps des sapeurs-pompiers de La Chaux-de-Fonds, avec les officiers français de sapeurs de Besançon, Mulhouse, etc., ainsi que les autorités communales. — Enfin à droite : le défilé.

Corsets et Ceintures, tous modèles, sur mesures Réparations. — **E. Silbermann,** rue du Parc 94. 13729

Vos literies sont réparées à prix modiques par Fernand Beck, tapissier, rue de la Serre 96. — Se recommande. 13769

Horloger complet Quel fabricant engagerait ou sortirait terminages à jeune homme ayant l'habitude de travailler seul. Offres sous chiffre **F. C. 13637,** au bureau de l'Impartial. 13637

Chars à pont, avec et sans ressorts, sont à vendre, ainsi que 4 glisses à ponts, avec échelettes. — S'adresser à M. Paul Froidevaux, combustibles rue du 1er Mars 25 13787

Qui prêterait 200 fr à personne momentanément gênée? Remboursement mensuel. Conditions à débattre. Pressant. Faire offres sous chiffre **F. C. 13789,** au bureau de l'Impartial. 13789

Orchestre Cercle de la ville cherche un orchestre de 4 à 5 musiciens pour Sylvestre et Nouvel-An. — Faire offres sous chiffre **L. M 13797,** au bureau de l'Impartial. 13797

Vélos d'occasion, tous genres. Beau choix en vélos neufs, demi-ballon, 3 vitesses. 175 fr., militaires, dames, etc. Motos d'occasion. - **Location autos, motos et vélos.** - Taxi promenade. — **Henri Liechti,** garage, rue de l'Hôtel-de-Ville. Téléph 21.280. 8234

On cherche à acheter d'occasion, mais en bon état, une chambre à coucher à 2 lits. - S'adresser au bureau de l'Impartial. 13763

A vendre petit buffet de service, noyer moderne. — S'adresser rue A.-M. Piaget 67a, à l'atelier. 13784

Personne sachant coudre et repasser, connaissant tous les travaux d'un ménage soigné, cherche place comme femme de chambre ou bonne. Ecrire sous chiffre **P. S. 13682,** au bureau de l'Impartial. 13682

Repasseuse expérimentée, sachant repasser les costumes de dames, habits pour messieurs, demande des journées. — S'adresser au bureau de l'Impartial 13681

A louer, Progrès 8, 3 pièces et dépendances, 55 fr. par mois. — S'adr. rue Léopold-Robert 59, au 1er étage. 13758

A louer de suite ou pour époque à convenir, joli pignon au soleil, de 1 cuisine, 2 chambres, corridor et alcôve éclairés, w.-c. intérieurs. — S'adresser à la Charcuterie G. Béguin-Jacot, rue Numa-Droz 9. 13716

A louer, Nord 73, bel appartement de 4 chambres, w.-c. intérieurs, salle de bains, balcon, cour. — S'adresser à M. S. Rebetez, rue Fritz-Courvoisier 5. 13565

A louer, Grenier 30, 3-4 pièces, chambre de bains installée, complètement remis à neuf. 75 fr. - S'adr. à M. Willy Moser, rue du Grenier 30. 13683

A louer, rue Fritz-Courvoisier 11, pour le 31 Octobre, logement de trois pièces en plein soleil, w.-c. intérieurs. — S'adresser rue Fritz-Courvoisier 6, à la Charcuterie. 13652

A louer, pour le 31 Octobre, beau premier étage de 3 pièces, cuisine et dépendances. Prix avantageux. — S'adresser rue du Parc 76, au 1er étage, à droite. 13795

A louer, beau rez-de-chaussée de 3 pièces, toutes dépendances, cour, jardin, en plein soleil. - S'adresser Combettes 15, au 1er étage. 11551

A louer, pour le 31 Octobre ou époque à convenir, rue de la Charrière 15, 1er étage de 2 chambres et alcôve éclairée. Prix avantageux. - S'adr. Agence Jean Gianola, rue Léopold-Robert 35. 13701

A louer 2 pièces, cuisine, toutes dépendances, jardin, chauffage central. Prix 40 fr. par mois. - S'adresser Prévoyance 100. 12010

Chambre non meublée est à louer. — S'adr. rue de la Paix 71, 2me étage, à droite 13760

Chambre. A louer, chambre meublée. - S'adr. rue Jaquet-Droz 8, au rez-de-chaussée, à gauche. 13454

Chambre. A louer, chambre meublée, au soleil, chauffage central. — S'ad. rue Numa-Droz 112, au 1er étage. 13573

Chambre meublée à louer pour de suite, près de la Gare. — S'adresser rue Daniel-JeanRichard 29, au 1er étage, à gauche. 13699

On cherche à louer 1 chambre de bonne, meublée, quartier Bel-Air. Pressant. — S'adr. à Mme René Besse, Arbres 35. 13635

On cherche à louer une jolie chambre meublée. — Offres sous chiffre **O. C. 13692,** au bureau de l'Impartial. 13692

A vendre, 1 aspirateur neuf, 90 fr.; 1 buffet de cuisine, 35 fr.; 1 table ronde, 2 rallonges, 30 fr., 1 canapé, 35 fr.; 1 lustre (4 lumières), 35 fr.; 1 potager avec 2 fours, 35 fr.; le tout en bon état de propreté — S'adr rue des Fleurs 7, 1er étage. 13700

A vendre 1 berceau d'enfant, propre et très bien conservé. — S'adresser rue du Doubs 13, au 3me étage, à droite. 13774

A vendre avantageusement, à l'état de neuf, 1 tapis smyrne 2x3 m. 2 descentes de lit, grands rideaux, lampes, oreillers — S'adresser au bureau de l'Impartial. 13790

A vendre, 2 manteaux taille 44, un en caracule noir et l'autre en beau drap noir, conviendraient pour dame de 45 à 60 ans. Très bas prix. — S'adresser à Mme Perret-Courvoisier, rue du Parc 79, le matin ou après 19 h. 13287

A vendre, 1 bon petit char, 1 table ronde, 1 couleuse, 1 lampe à pied, des stores et baldaquins; le tout en bon état. — S'adresser rue du 1er Mars 14a au 2me étage 13694

A vendre, secrétaire, table, chaises, bureau 3 corps, lits turcs, divan, bibliothèque, commode. - S'adresser de 14 h. à 18 h. 30, rue Léopold-Robert 41, au 2me étage, à droite. 13695

A vendre, potager sur pieds, 3 feux, remis à neuf. — S'adresser rue Général Dufour 4, au 1er étage. 13675

A louer

pour le 31 octobre :

Tête de Ran 21, maison moderne, 2 pièces, chambre de bains installée, balcon, dépendances. 10099

de suite ou époque à convenir :

Tête de Ran 19, appartement 3 pièces, dépendances, remis à neuf. 10100

Tourelles 34. beau garage. 10101

S'adresser **Etude Wille & Biva.** Léopold Robert 66

A louer

pour époque à convenir

Fleurs 3 à 15, beaux logements de 2 et 3 chambres. 12596

Terreaux 9, 2me étage est de 3 chambres, corridor. 12597

Balance 10, 1er droite de 4 chambres, chauffage central, corridor. 12598

Industrie 17, 1er étage de 3 chambres, corridor. 12599

Cure 5, pignon de 2 chambres, 12600

Terreaux 4a, 1er étage gauche de 3 chambres, w.-c. intérieurs. 12601

Grenier 3, 3me étage de 4 chambres, w.-c intérieurs, remis à neuf. 12602

Hôtel de Ville 69, 1er de 2 chambres. Prix modique 12603

Hôtel de Ville 59a, 1er étage de trois chambres. 12604

Grenier 24, superbe local bien eclairé. 12605

Terreaux 4, rez-de-chaussée de 2 chambres. 12606

Promenade 3, belle chambre indépendante. 12607

Bassets 8, chambre indépendante en plein soleil. 12608

Succès 3, beau local à l'usage d'atelier. 12609

Progrès 16, 1er étage de trois chambres. 12610

F.-Courvoisier 24b, petit local. Prix fr. 12.50. 12611

Progrès 11a, 2me de 2 chambres. 12612

S'adresser à M. **René Bolliger,** gérant, rue Fritz-Courvoisier 9.

A LOUER

pour de suite ou époque à convenir :

Rocher 14, 3me étage, 2 pièces, toutes dépendances, **2me étage,** 3 pièces, corridor éclairé, toutes dépendances. — S'adresser à Mme Schafroth, rue du Rocher 16, 1er étage,

Est 14, 1er étage gauche, 3 pièces, toutes dépendances. — S'adresser à Mme Quenet, 3me étage, à gauche.

Pour le 31 octobre :

Est 16, rez-de-chaussée gauche. 3 pièces, toutes dépendances. — S'y adresser,

Rocher 20, 1er étage droite, moderne, 3 pièces, alcôve, balcon, chauffage central. — S'y adresser.

Rocher 20, rez-de-chaussée de 4 pièces, toutes dépendances. — S'adresser le mercredi de 11 à 12 heures, même maison, 2me étage, à droite. 12474

A LOUER

dans maison d'ordre, tout de suite ou époque à convenir, joli rez-de-chaussée surélevé, 3 belles chambres cuisine, w.c. intérieurs, chauffage central, terrasse. Prix modéré. — Pour visiter s'adresser au magasin d'épicerie, rue du Parc 54a. 13854

A vendre ou à louer

GRAND RESTAURANT SANS ALCOOL

avec grand jardin et grande salle de concert est à vendre ou à louer de suite. — Offres sous chiffre **S. A. 6296 J., Annonces Suisses S. A.,** Avenue de la Gare, **Bienne.** 1671

A louer

31 octobre, beau 1er étage, trois chambres au soleil. Chauffage central. — S'adresser à **M. H. Clivio,** rue du Parc 112. 13863

Appartement moderne

A louer de suite, pour cas imprevu, appartement de 3 chambres, salle de bains installée, chauffage central. — S'adresser rue du Nord 199, au 3me étage. 13834

Léopold Robert 118

A LOUER

pour le 31 Octobre, un **appartement,** 2me étage de 4 chambres, corridor éclairé, balcon, chambre de bains, chauffage central, service de concierge. — S'adr. chez M. **E. Scheurer,** prop. 8306

A LOUER

2 superbes appartements de 4 et 5 pièces, chambre de bains installée, chauffage central, service de concierge. Un petit magasin avec sous sol. Conditions avantageuses. — S'adr. **Bureau Chs MENTHA,** Neuve 3 13630

A VENDRE

Coffre-fort grand modèle, incrochetable, incombustible et en parfait état. Conditions avantageuses.

Machine à reproduction "Ronéo", au prix de fr. 30.- avec 24 clichés.

Grande baignoire en zinc, état de neuf, fr. 25. — 13800 S'adr. au bureau de l'Impartial.

La jolie petite villa

Arbres 84

est à vendre

Conditions avantageuses

S'adresser **Etude Jules Dubois,** avocat, Place de l'Hôtel-de-Ville 5 13799

A vendre ou à louer

VILLA

quartier Montbrillant. — S'adresser **case postale 10290** 13207

Aux Amateurs!

A vendre d'occasion, propre et bon marché: lits turcs, buffet, lits d'enfants et à 2 places, commode, potager à bois, sur pieds; fauteuils, sellettes. Profitez! S'adresser au petit magasin, Temple Allemand 10, vis-à-vis du N° 1. 13711

Union

COMBUSTIBLES

Boulets, Coke, Anthracite, etc.

BOIS 13513

Sapin, Foyard, Troncs, Tourbe

BAUMANN

Entrepôts 23 Tél. 21.829

à 100 m. terminus tram Grands Moulins

Prima Raisin de dessert

bleu, doux et beaux, 10 kg. fr **3.85**. 7½ kg. fr. **2.95**. - **A. Luini,** Export. **Arbedo** As3065L 13811

CACHOL

le DENTIFRICE de CHOIX

8138

BANQUE FÉDÉRALE

SOCIÉTÉ ANONYME

LA CHAUX-DE-FONDS

Nous émettons actuellement des

Bons de Dépôt

de 3 à 6 ans de terme, aux meilleures conditions

Titres nominatifs ou au porteur, munis de coupons semestriels

Nous bonifions actuellement:

3 % d'intérêts sur Livrets de dépôts

(réglement spécial)

Nous recommandons également nos services:

Achats et Ventes de titres
Encaissement de coupons
Location de Safe

aux conditions les plus favorables

TOUTES OPERATIONS DE BANQUE

Le secret de la renommée de l' ASTRA :

Je profite pour vous dire que je suis très satisfaite de vos produits, lesquels s'adaptent parfaitement à **toutes** variétés culinaires.

Mme A. M., Cronay, 17 juillet 1934

Pour n'importe quel plat: ASTRA graisse d'arachide

"ASTRA" Fabrique d'huiles et de graisses alimentaires S. A., Steffisburg

entw. allenbach, bern.

SA 3115 B 13161

COBAC

Caisse de crédit à terme différé

Première et plus importante 13407

Société mutuelle suisse de libération de dettes foncières

Bureau de renseignements :

E. SCHEURER, Rue Léopold Robert 118

JOURNAUX CIRCULANTS

Pour obtenir chaque semaine, à bas prix, les journaux illustrés et revues les plus en vogue, adressez-vous à notre service de journaux circulants. Tarif postal spécial. La 38me année va commencer. Prospectus sur demande. 13780

LIBRAIRIE Vve C. LUTHY

PROPRIÉTAIRES

L'hiver est à la porte...

Avez-vous fait reviser votre installation de chauffage central ?

Si votre chaudière est ancienne et usée, faites-la remplacer par notre

nouvelle chaudière

Vous réaliserez une grosse économie de combustible. Adressez-vous à la

CALORIE

La Chaux-de-Fonds Serre 66

Téléphone 21.811 13821 Conseils et devis gratuits

Lavez vos cheveux gris au

Shampoing Colorant

et ils reprendront leur couleur naturelle

toutes teintes fr. **1.75**

appliqué chez nous (coiffure comprise) frs **6.50**

Parfumerie DUMONT

Coiffure pour Dames

Envois au dehors indiquer la teinte s. v. p.

Occasions intéressantes

1 Rosengart 5 C. V., 1 D. K. W. à vendre. Machines en parfait état de marche. Prix à débattre, éventuellement facilité de paiement. Se hâter. — S'adresser au bureau de l'Impartial. 12663

Journaux illustrés

et **Revues à vendre** après lecture à **30 cts** le kg. 13786

LIBRAIRIE LUTHY

Cours de développement de la musique

chez l'enfant

Violon — Solfège — Flûte anglaise

d'après la méthode **F. Jöde** 13771

Henri SCHMIDT, Violoniste (Diplôme d'Etat) **Rue Numa Droz 73**

Alfr. DANIEL

poëlier

60, rue du Parc 60

se recommande pour tout ce qui concerne sa profession.

Travail soigné 9136

Fourneaux portatifs

Corsets sur mesures R. Worpe

13, rue Daniel JeanRichard 13312 Téléphone 21.213

OMMANDES BIENVENUES AU
OMPTOIR GÉNÉRAL S. A.
OMBUSTIBLES!

14, RUE D.-JEANRICHARD
12991 TÉLEPHONE 24.444

Zwiebacks Schwahn

Rue de la Serre **4**

ECOLE DE DANSE

Willy CLERC professeur diplômé

Ouverture des cours

débutants et perfectionnement, enseignés dans les salons de l'Hôtel de Paris

Durée du cours débutants 15 leçons. Prix Fr. **15.—**

Renseignements et inscriptions, **rue Cernil Antoine 7.** 13830

Le problème tel qu'il se pose à Genève

Va-t-on pour abattre le fascisme, nous jeter à la guerre ou à la révolution?

(Suite et fin)

Pour commencer, il y a eu un différend italo-éthiopien ; puis il y a eu un différend italo-britannique ; maintenant il n'y a rien d'autre que l'offensive générale contre le fascisme. Et l'Angleterre conduit le bal. Va-t-on la suivre aveuglément ?

Ne se rendra-t-on pas compte que si la démocratie est menacée, elle ne l'est que dans la mesure où elle veut se cramponner à une forme de représentation devenue inefficace depuis que le problème politique est relégué à l'arrière-plan par les lancinantes préoccupations d'ordre économique ? Il ne saurait s'agir, pour nous, qu'on veuille bien nous en croire, de substituer les dictatures à la démocratie ; il s'agit qu'un parlementarisme vieilli ne prétende pas finir en beauté sur les charniers d'une nouvelle guerre ; il s'agit de faire place à des MOYENS NOUVEAUX, — adéquats aux besoins impérieux de l'heure présente —, d'EXPRESSION DE LA DEMOCRATIE.

Que le parlementarisme britannique, prototype de l'européen, ne veuille pas disparaître, c'est son affaire, ce ne saurait être la nôtre de retourner aux horreurs de la guerre pour le sauver de la mort ; tout meurt ici bas afin que la vie puisse continuer par des renouvellements incessants. Le fascisme régit l'Italie, cela ne nous regarde pas tant qu'il ne fait pas de propagande au dehors, et si cette propagande se fait toute seule parce que, de plus en plus, le parlementarisme partout s'enlize dans les sables mouvants de ses erreurs et de ses fautes, ce n'est pas au fascisme qu'il faut s'en prendre, mais à une vieillerie rageuse qui ne veut pas disparaître, faire place aux jeunes énergies seules capables de donner à la démocratie les impulsions nouvelles qui la feront vivre autrement que d'une vie végétative et inquiète, — la nôtre à tous.

Nous avons donc à nous demander aujourd'hui si les opinions publiques se laisseront abuser plus longtemps dans le sens de la menace à l'Italie. Nous estimons quant à nous qu'il n'en a pas pesé de plus grande sur la paix depuis 1914. Et nous ne nous laissons pas aller, en l'évoquant, à une imagination romanesque ; il ne se relève pas d'autre explication à la coalition formée sous la conduite de l'Angleterre accumulant les menaces de guerre au moment qu'elle demande à Genève de sauvegarder la paix. Nous sommes en face de la volonté de détruire le fascisme coûte que coûte. Le détruire ne nous est nullement nécessaire ; et « coûte que coûte » c'est trop cher pour assurer quelques années de survie au parlementarisme politique.

Et puis, quelle admirable logique que celle de ce parlementarisme qui, pour porter un coup mortel au fascisme, fait alliance avec le bolchévisme, son ami, peut-être ? Une guerre générale pour ça ? Mais tous ces pauvres myopes ne voient donc pas que c'est la Révolution qui répondrait tout de suite à leurs appels de mobilisation ? Et n'est-ce pas d'une triste ironie aujourd'hui qu'on ait à se rappeler que c'est le chef du gouvernement britannique qui, il y a quelque temps, se laissait aller à dire qu'il avait l'impression de vivre dans un immense cabanon ?

Tony ROCHE.

Les Organistes protestants romands à Neuchâtel

Avant-hier, l'Association des Organistes et Maîtres de chapelle protestants romands avait son assemblée générale annuelle à Neuchâtel. Elle fêtait à cette occasion le dizième anniversaire de sa fondation.

Des quatre cantons, les participants étaient venus nombreux, plus nombreux que jamais. Le fait est que l'ordre du jour revêtait une importance particulière.

Réunie à la Maison de paroisse de l'Eglise nationale, l'assemblée entendit, outre le rapport de gestion présenté par le président, M. Charles Schneider, une brève audition d'un genre tout nouveau en l'occurrence : la partie liturgique du futur Psautier romand. Cette contribution, due à la collaboration de pasteurs et de musiciens genevois — elle fut présentée, par M. Henri Gagnebin, Directeur du Conservatoire — fit une profonde impression sur les auditeurs.

A 16 heures, l'Eglise nationale du chef-lieu offrait la plus aimable réception aux musiciens protestants. MM. les pasteurs Brandt et Lequin surent trouver les paroles les plus cordiales et les plus compréhensives. Ces dernières, qui mirent en évidence, d'une part le très réjouissant progrès hymnologique actuel, d'autre part les fructueuses relations entre ecclésiastiques et organistes (ou maîtres de chapelle), furent vivement applaudies.

A 17 heures, les participants se transportaient au Temple du Bas pour rendre hommage à J.-S. Bach à l'occasion du 250me anniversaire de sa naissance. Cet hommage de gratitude, ils le rendirent d'une manière particulièrement heureuse. En effet, MM. Henri Gagnebin, Eric Schmidt, Charles Faller, François Demierre, Bernard Reichel et Charles Schneider jouèrent quelques-unes des plus grandes oeuvres écrites par le maître. Audition originale, qui fera date dans les annales de la Société.

Enfin, le soir à 20 heures, toujours au Temple du Bas, le public était invité à un concert gratuit dont le programme était consacré à trois maîtres de la musique protestante: Bach, Schütz, Haendel. Secondés par la précieuse collaboration de Mme Madeleine Lequin-Sauvin, cantatrice, MM. Quinche, Schmidt, Faller et Schneider firent entendre une série de pages parmi les plus géniales de ces maîtres d'un grand passé. De son côté, l'auditoire était accouru très nombreux : heureux signe de l'intérêt apporté à l'idéal et aux différents buts d'une association dont chacun sent maintenant et l'utilité et les bienfaits divers.

Au cours des débats de l'Association des organistes protestants romands l'adresse suivante a été remise au président M. Charles Schneider, notre éminent collaborateur :

« A l'occasion du Xme anniversaire de notre Association et du XXVme de votre activité, nous vous adressons un hommage de reconnaissance et d'affection. Vous vous êtes donné avec une foi inlassable à la cause de la musique et plus spécialement de la musique religieuse de notre pays. Grâce à votre énergie et à votre persévérance, notre association s'est affirmée, s'est développée et va terminer le grand oeuvre du nouveau psautier. Soyez vivement remercié de tout votre dévouement, de toute la peine prise.

Nous souhaitons que vous restiez de longues années à la tête de notre Association, continuant à travailler avec la même foi à un avenir meilleur que le présent. »

Suivent de nombreuses signatures.

Sécurité avant tout!

L'idée vous viendrait-elle de comparer entre eux les chemins de fer et les assurances ? Entre eux, il y a tout ce qui sépare ce qui se voit de ce qui ne se voit pas. D'un côté, nous voyons des rails, des ponts, des tunnels et des gares, et les longs trains que tirent de puissantes locomotives; de l'autre, rien que de modestes plaques d'agences Et pourtant, cette comparaison inattendue est tracée de la façon la plus frappante et la plus juste dans le 47me rapport du Bureau Fédéral des Assurances, où notre haute autorité de surveillance constate qu'en 1932 les recettes d'exploitation des C. F. F. se sont élevées à 342 millions de francs, soit à une somme équivalente aux primes encaissées par les sociétés d'assurance. Les sommes que notre peuple consacre aux assurances prouvent donc qu'il en attend des services aussi importants que ne lui en procurent nos chemins de fer modernisés.

Une des choses qu'ils offrent tous les deux, chemins de fer et assurances, c'est la sécurité. Sécurité des transports, sécurité des engagements. Aussi, constate ensuite le même rapport, les sociétés d'assurances doivent-elles être solidement fondées et marquer la ferme volonté de tenir leurs engagements. Elles aident à maintenir le peu de confiance qui règne encore et, par ce fait, elles contribuent à atténuer la crise et à préparer un avenir meilleur. Une preuve de la confiance qu'elles inspirent, c'est que, sur les 340 millions de primes payées, 211 concernent l'assurance sur la vie — qui est un placement, une capitalisation. Dans toutes ces catégories, la police mixte, les rentes viagères, les assurances d'enfants, qui préservent déjà la génération montante, les assurances de groupes, si appréciées dans le monde de l'industrie et du commerce, les assurances populaires, dont le contingent s'accroît chaque année, l'assurance sur la vie gagne toujours davantage la confiance de toutes les classes sociales. Elle la mérite, tant par la prudence de la gestion que par la surveillance qu'exerce, sur tous les placements des sociétés d'assurances, le Bureau fédéral des assurances, composé de techniciens étrangers à la politique.

L'assurance sur la vie, en Suisse, a surmonté de graves épreuves, telle l'épidémie de grippe de 1918-19, où moururent tant de jeunes hommes qui n'avaient payé qu'une prime ou deux, ou trois. Leurs veuves n'en ont pas moins reçu le capital entier de l'assurance. Aujourd'hui, où l'insécurité des placements devient presque tragique, elle demeure — on a pu le dire — comme un « rocher de bronze » dans la tourmente universelle. Elle répond à ce besoin de sécurité, à cette recherche d'une organisation puissante, sûre, méthodique, qui se font jour dans tous les milieux de notre société contemporaine. Et l'on peut dire, sans crainte d'exagérer, que l'agent d'assurance sur la vie est aujourd'hui un véritable «marchand de sécurité».

Journées cantonales neuchâteloises des sous-officiers

au Locle, les 21 et 22 septembre 1935

Les sous-officiers étaient accourus en nombre, au Locle, samedi et dimanche, non seulement pour s'affronter amicalement dans les différentes épreuves des concours, mais aussi pour fraterniser et revoir les camarades de service. On rencontre aussi pas mal d'officiers, lesquels, en ces journées, sont des plus aimables avec leurs subalternes.

Grâce au beau temps, les concours purent se dérouler sans accrocs et la fête eut un plein succès. Un public sympathique suivit les courses de patrouilles, les courses d'obstacles, les lancers de grenades et prit part à la manifestation du dimanche après-midi.

La journée de samedi

Tandis que débutaient les concours de tir dix patrouilles prenaient le départ du Collège des Calames. Il sagissait pour elles de parcourir une distance de dix kilomètres, passant par les Varodes, les Guillottes, la Porte des Chaux, la Soldanelle et retour par le Prévoux. En cours de route, la patrouille devait découvrir un ennemi — aux Guillotes —. Cette découverte faite, le chef de patrouille avait pour mission de rédiger un rapide rapport avec croquis, rapport à expédier au point de départ par un courrier Puis la patrouille devait repérer un point donné sur la carte.

Le jury n'appréciait pas seulement le temps mis à la reconnaissance, mais également la valeur des rapports, le temps du courrier (l'un ne mit que 13 minutes pour son retour), la rédaction des rapports et la tenue de la patrouille.

En même temps commençaient, près de la Molière, les concours de lancers de grenades et d'obstacles, Les lancers de grenades comprenaient trois séries : six jets de longueur, dont deux debout, deux à genou et deux couché ; puis six jets sur cible dont deux debout à 25 mètres, deux à genou à 20 mètres et deux couché à 15 mètres ; enfin six jets sur but, depuis un entonnoir dans un autre entonnoir marqué, distance 15 mètres. La course d'obstacles avait un parcours de 300 mètres, varié et intéressant : il s'agissait de grimper une partie du vallon de la Grecque et de redescendre ; en chemin les hommes rencontraient d'abord une barrière à escalader, puis au point culminant, ils devaient lancer trois grenades ; c'était ensuite un parcours sous barbelés suivi d'un autre de 15 mètres dans un sape et pour finir un fossé (saut en longueur) le tout accompagné d'un ordre verbal donné au départ et à répéter à l'arrivée.

Les concours terminés, les sous-officiers se retrouvèrent le soir, à l'Hôtel des Trois Rois, où un bal militaire mit une joyeuse animation.

La journée de dimanche

Dès 7 heures, les concours reprirent. On assista à de belles performances ; on nota par exemple des lancers des grenades de 38 mètres ; à la course d'obstacles un concurrent ne mit pas plus de 2' 10", un record. Par contre, dans les stands, on se plaignait du vent qui soufflait parfois bien assez fort.

A la cantine, c'était une joyeuse animation car si l'on se retrouve, n'est-ce pas le verre de l'amitié qui délie le mieux les langues et évoque avec le plus de couleur les « gaîtés de l'escadron » ? Et cela d'autant plus qu'un orchestre agrémenta la fin de la matinée.

Peu après midi, les concours prirent fin et les sections furent réparties dans divers restaurants pour le banquet officiel. A l'hôtel des Trois Rois, plusieurs discours furent prononcés, en particulier par MM. J. Pellaton, le Colonel de Diesbach, J. Humbert, conseiller d'Etat, etc

La manifestation de l'après-midi

A 15 heures, un cortège conduit par la Musique militaire parcourut diverses rues de la ville pour se rendre sur la place du 29 Février. Nous avons remarqué entre autres le Commandant de division de Diesbach, le Colonel Sunier, le colonel DuPasquier, M. Humbert, conseiller d'Etat, M. le préfet Romang, M. H. Favre, conseiller communal, les chefs des bataillons neuchâtelois.

M. J. Pellaton, président du comité d'organisation, ouvre la cérémonie; après avoir salué les invités, il invite l'assemblée à observer une minute de silence à la mémoire de ceux qui sont morts pour la patrie en 1914-18. Durant cet impressionnant silence, quatre soldats s'en vont déposer une couronne au pied du monument aux soldats morts.

Puis M. le conseiller d'Etat Humbert prononce un vibrant discours; il apporte tout d'abord le salut du Conseil d'Etat aux sous-officiers et exprime les sentiments de sympathie du gouvernement à l'égard de la ville du Locle si durement frappée par la crise. M. Humbert réfute ensuite deux arguments des adversaires de l'armée qui disent que celle-ci sert un but politique et n'est pas démocratique. Le chef du Département militaire termine en disant que les temps sont sérieux, mais qu'il ne faut pas s'alarmer, mais au contraire garder le calme et la confiance. Cependant cela ne serait pas suffisant si l'on ne pouvait s'appuyer, après Dieu, sur l'armée. La Musique Militaire termine la cérémonie par l'Hymne national.

La proclamation des résultats se fit au Cercle Républicain, après que M. J. Pellaton ait prononcé une courte allocution invitant les sous-officiers à maintenir dans leur section une belle entente et un désir d'améliorer encore les résultats acquis.

Voici ces résultats :

Classement du concours de patrouilles

1. Neuchâtel. Chef: Serg.-major Thiébaud.
2. Le Locle. Chef: Cap. Huguenin Ch.
3. Neuchâtel. Chef: Cap. Simon René.
4. Val-de-Ruz. Chef; Serg. Perrinjaquet.
5. Neuchâtel. Chef: Serg. Rochat.
6. Val-de-Travers. Chef: Serg. Jeanrichard.
7. Neuchâtel. Chef: Four. Glauser.
8. Le Locle. Chef: Serg. Moeri J.-L.
9. Chaux-de-Fonds Chef: Cap. Robert.
10. Val-de-Travers. Chef : Cap. Rodriguez Ges.

Classement général des sections

1. La Chaux-de-Fonds, 10 p. gagne le challenge Voegeli et une couronne laurier.
2. Val-de-Travers, 11 p. gagne définit. le challenge Kramer et pour la deuxième fois challenge Bel-Air, une couronne laurier.
3. Neuchâtel, 12 p. couronne laurier.
4. Boudry, 14 p. couronne laurier.
5. Le Locle, 16 p. couronne laurier.
6. Val-de-Ruz, 21 p. couronne.

Concours de section

A. Fusil. — 1. La Chaux-de-Fonds; 2. Val-de-Travers; 3. Le Locle; 4. Neuchâtel; 5. Boudry; 6. Val-de-Ruz.

B. Pistolet. — 1. Le Locle; 2. Neuchâtel; 3. Val-de-Travers; 4. La Chaux-de-Fonds; 5. Val-de-Ruz; 6. Boudry.

C. Grenades.— 1. Boudry; 2. Val-de-Travers; 3. Neuchâtel ; 4. La Chaux-de-Fonds; 5. Val-de-Ruz ; 6. Le Locle.

D. Obstacles. — 1. La Chaux-de-Fonds; 2. Boudry; 3. Neuchâtel; 4. Val-de-Travers; 5. Val-de-Ruz; 6. Le Locle.

Concours individuels

A. Fusil

Cible A. S. S. O.

1. Switalski Robert 58 points; 2. Fivaz Marcel 57; 3. Berger Rodolphe 57; 4. Matthez Alex 57; 5. Morthier Pierre 57; 6. Egli 57; 7. Pellaton Jean 57; 8. Quilleret Félix 56; 9. Stauffer Bernard 56; 10. Krugel René 56.

Cible militaire

1. Feutz Hermann 367 points, 2. Luder Maurice 355; 3. Krugel René 347; 4. Calame Jean 347; 5. Etienne Gérald 342; 6. Bron Charles 342; 7. Jaccoud Albert 339; 8. Wattenhofer Henri 338,8; 10. Sermet Ariste 337.

Cible vitesse

1. Bolle Henri 57 points; 2. Winkelmann Otto 56; 3. Peyrolaz Charles 55; 4. Stauffer Bernard 54; 5. Simon Justin 54; 6. Calame Jean 54; 7. Levaillant Julien 53-51; 8. Hadorn Fritz 53; 9. Jaccoud Albert 52-51; 10. Monnier Georges 52-45.

Section: individuel

Pistolet

1. Pellaton Jean 60 points; 2. Bernard Eug. 59; 3. Widmer Paul 57; 4. Otz Hermann 56; 5. Meyer Robert 56; 6. Vuille Robert 56; 7. Gabus-Savoye 54; 8. Etienne Gérald 54; 9. Switalski Robert 54; 10. Kohler Aug. 54.

Cible vitesse

1. Burnier Paul 56 points; 2. Monnier Georges 56; 3. Bernard Eugène 55; 4. Kohler Aug. 54; 5. Barrelet J.-Louis 53-47; 6. Campodonico G. 53; 7. Etienne Gérald 52; 8. Baumgartner A. 51; 9. Matthey Alex 50; 10 Vuille Robert 50.

C. Grenades. — 1. Meyer Alfred 48,5; 2. Christinet William 46.9; 3. Hauser Auguste 45; 4. Hall Maurice 45; 5. Baumgartner A. 44,8; 6. Jacot Willy 44,3; 7. Grosjean Georges 43,9; 8. Ramseyer Hermann 43,8; 9. Burgat André 43; 10. Schnetzer Robert 42,5.

D. Obstacles. — 1 Bourquin Robert 62 3-5; 2. Meyer Paul 57 1-5; 3. Burgat André 57; 4. Flottiron Roger 56 1-5; 5. Rousset Edouard 56; 6. Clerc Charles 54; 7. Berger Rodolphe 54; 8. Robert Paul 53 2-5; 9. Bonni Louis 51 4-5; 10. Vuille Maurice 51 3-5.

Un excellent remède de longévité

— Quand je ne peux pas dormir, je prends un verre d'eau de vie, puis un autre, et encore un troisième.

— Et si vous ne pouvez tout de même pas dormir après ces trois verres ?

— Alors, ça m'est égal, que je dorme ou non, je suis satisfait.

Mesdames,

Aux Pierrots

BALANCE 7

vous offre un superbe lot de dentelles, environ 400 modèles différents à des prix de crise. A vous d'en profiter !

Toujours en magasin un grand choix d'ouvrages de dames dans n'importe quelles dimensions et dessinés sur des toiles de première qualité.

Une visite s'impose sans obligation d'achat. Venez vous rendre compte et vous jugerez ensuite. 13709

UNE NOUVELLE

ERIKA

pour **fr. 260.- seulement**

Tous les perfectionnements modernes: clavier normal à 4 rangées de touches, cylindre de largeur normale, 3 interlignes, retour automatique du ruban, touche de retour, etc. Comme tous les autres modèles **Erika** renommés dans le monde entier, la nouvelle **Erika** est une machine de haute qualité. Il n'y a vraiment aucune machine à écrire possédant tous les avantages de cette **Erika** et coûtant si peu. Dans votre intérêt n'achetez pas de machine à écrire avant d'avoir vu et essayé la nouvelle **Erika.** 8400 SA 2000A

Sur désir paiement par acomptes mensuels.

Veuillez demander le prospectus détaillé et l'adresse de nos agents à :

W. Häusler-Zepf, Olten

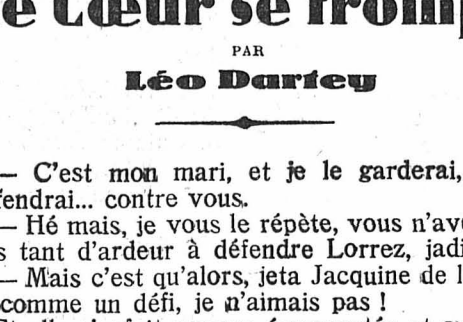

Socques

en tous genres

toujours la bonne qualité à des prix raisonnables

Voir notre vitrine spéciale côté Balance

Soder-von Arx

2. PLACE NEUVE 13848

"BP" **Benzine et Pétroles S. A.**

Produits reconnus de qualité supérieure

Dépositaire: 8912

HENRI GRANDJEAN - Rue Léopold Robert 76 - LA CHAUX-DE-FONDS

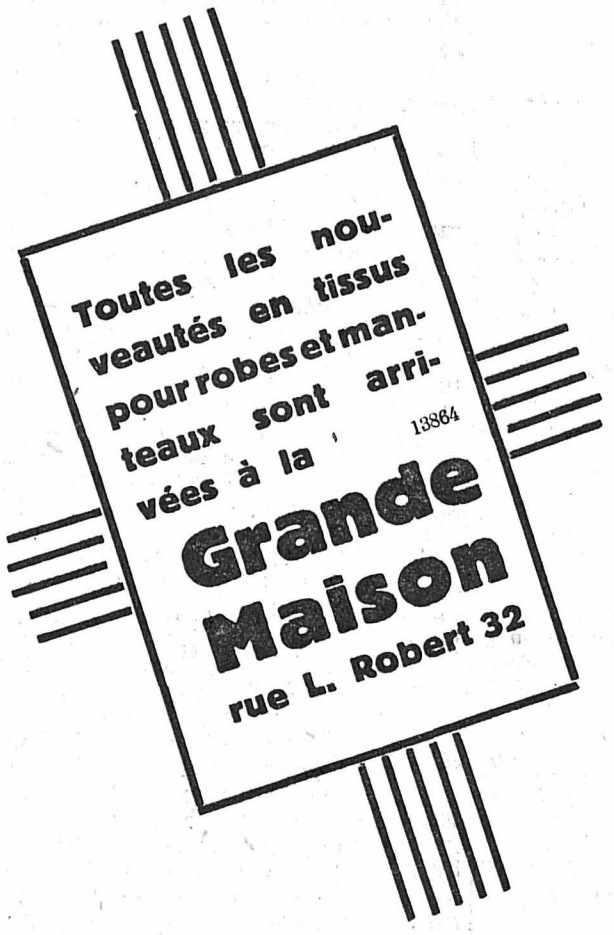

Camionnages - Déménagements

PRIX RÉDUITS 13768

Adrien Hœltschi S'adresser au magasin Doubs 158 Tél. 23.335

Salon pour Dames

105, rue Numa-Droz 105

ONDULATIONS PERMANENTES
Ondulations au fer
Ondulations au fœhn
Ondulations à l'eau
La mise en plis
Coupes Soignées

Se recommande,
13899 Mme A. FELLMANN, coiffeuse.

Caves à louer

Trois belles grandes caves utilisées par marchand de vins sont à louer pour le 31 octobre. Dimensions 15,40 × 14,35, 14,35 × 4,60. Voie industrielle, palan électrique.

S'adresser au **Secrétariat municipal, St-Imier.**
P 5025 J 13703

TRAMWAY DE LA CHAUX-DE-FONDS

Baisse des prix

Tandis que certaines denrées subissent actuellement des majorations de prix, le Tramway, lui, abaisse sensiblement le prix de ses abonnements personnels.

Ainsi le prix des abonnements de :

1 mois, coût actuel, fr.	9.50	abaissé à fr.	**8.—**	(réd. 15,7 %)
3 » » »	27.—	» » »	**22.50**	(» 16,6 %)
6 » » »	51.—	» » »	**42.—**	(» 17,6 %)
12 » » »	96.—	» » »	**78.—**	(» 18,7 %)

La Compagnie émettra également un nouveau type d'abonnement destiné aux personnes qui n'auraient pas, faute de travail régulier, l'occasion d'utiliser le tramway durant un mois entier. Cet abonnement, utilisable les jours ouvrables seulement, donnera droit à **22 courses par semaine.** soit quatre courses par jour du lundi au vendredi et deux le samedi. Son prix est de **fr. 2.— par semaine,** ce qui représente un rabais de 54 1/2 % sur le tarif ordinaire.

Avec cet abonnement, la première course du matin doit se faire avant 8 heures, la deuxième entre 11 heures et 13 heures, la troisième entre 12 h. 30 et 14 h. 30 et la quatrième entre 17 h. et 19 h. 30. du lundi au vendredi. Le samedi, la première course avant 8 heures la deuxième soit entre 11 h. et 13 h., soit entre 17 h. et 19 h. 30.

La Compagnie ose espérer que le public appréciera les concessions qui lui sont ainsi faites en utilisant le tramway plus qu'il ne le fait aujourd'hui. Ce faisant, il assurera l'existence présentement bien menacée, et cependant bien nécessaire du tramway.

Ces nouvelles taxes entreront en vigueur le 1er octobre 1935.

13882 LA DIRECTION DU TRAMWAY.

SALLE COMMUNALE

Mercredi 25 septembre à 20 h. 15

CONFERENCE

publique et gratuite

par **M. R. DOTTRENS,** Directeur d'Ecole à Genève

SUJET: **l'Education, la Démocratie et la Paix**

Invitation cordiale à chacun.

13886 **Groupe des Socialistes Religieux.**

On cherche demi pensionnaire

(fr. 70.— par mois) dans famille de professeur de l'école cantonale de Coire (Grisons). On ne prend qu'une fille bien élevée ayant vraiment de l'intérêt pour un ménage soigné et aimant assister énergiquement la maîtresse de maison aux travaux. Leçons allemandes particulières. Conversation en bon allemand. Madame est diplômée pour l'enseignement à l'école supérieure. — S'adresser au Dr. C. Gägler-Zeller, Signina, Coire. 13836

Jeunes filles

seraient engagées pour petits travaux dans fabrique de bracelets cuir.

S'adresser entre 14 et 15 h chez

MM. HUGUENIN & FRUH

158, Numa-Droz 158 13883

Nous cherchons pour de suite ou date à convenir,

1ère vendeuse de modes

1ère vendeuse de soieries

Seront prises en considération, seulement les personnes qualifiées, pouvant justifier activité analogue. — Faire offres détaillées aux grands magasins de nouveautés « **Aux Armourins S. A., Neuchâtel.** 13891

Administration de l'Impartial — Imprimerie Courvoisier — Compte de chèques postaux IV B 325

UNE

seule marque suisse existe pour les plumes d'acier, la voici :

La connaissez-vous ? L'employez-vous ? (15 genres)

Fabricant : **LE SUCCES**

Succès 5-7, La Chaux-de-Fonds

Demandez-les dans chaque librairie ou épicerie. 13896

Des Cafés qui profitent

..... *même au portemonnaie*

Toujours frais, ayant de la force, riche en arôme, il en faut très peu pour faire un bon café.

Et vous avez un bon dans chaque paquet.

10 % de ristourne. 8572

Société de Consommation

OCCASIONS

à vendre une belle chambre à coucher en noyer ronce avec grande armoire 3 portes, 2 lits jumeaux 1 jolie coiffeuse, 2 tables de nuit, style moderne, à peine utilisée, à prix très avantageux, ainsi que

1 superbe buffet de service très moderne, bas 180 cm. large, avec porte milieu cintrée et 1 belle vitrine-argentière.

S'adresser 87, rue de la Serre, deuxième étage à droite. 13722

Baux à loyer. Imp. Courvoisier

FEUILLETON DE *L'IMPARTIAL* 29

Le Cœur se trompe

PAR

Léo Darley

— C'est mon mari, et je le garderai, je le défendrai... contre vous.

— Hé mais, je vous le répète, vous n'avez pas mis tant d'ardeur à défendre Lorrez, jadis.

— Mais c'est qu'alors, jeta Jacquine de la porte comme un défi, je n'aimais pas !

Et elle s'enfuit comme épouvantée et surprise elle-même de ce qu'elle venait de dire.

Dans l'escalier seulement elle s'arrêta pour reprendre son souffle, ses deux petites mains comprimant son coeur.

— Qu'est-ce que j'ai dit mon Dieu, murmura-t-elle, qu'est-ce que j'ai dit ?

Une stupeur, une sorte d'épouvante effarée et délicieuse s'emparait d'elle et bouleversait tout son être. Qu'avait-elle dit ? Quel secret avait échappé à la fois à ses lèvres et au mystère de son coeur ?

— Alors, je n'aimais pas !

C'était donc qu'elle aimait maintenant ? Qu'elle aimait Marc ? Etait-ce possible ? Et comment avant aujourd'hui, avant cette minute décisive où elle avait vu l'étrangère prête à le lui arracher, avait-elle pu ignorer ce miracle ?

Elle aimait Marc !

Oui, elle comprenait bien maintenant la source de tous ses troubles pendant leurs derniers jours de solitude sur le « Carpe Diem », de ses coquetteries subites, de l'espèce de lutte qu'elle avait entamée vis-à-vis de l'aventurière dont le charme l'inquiétait, et de ses colères secrètes et de ses timidités vis-à-vis de lui, de l'espèce de réserve toute nouvelle dont il se plaignait, et qui la faisait délicieusement tremblante et émue à son approche !

Elle aimait Marc !

Au contact journalier de cet esprit charmant et de ce coeur jeune et sincère, elle avait appris inconsciemment à aimer vraiment avec toutes les forces vives et tendres de son coeur.

Mais Lorrez alors ?

Lorrez ? Pouvait-elle appeler sincèrement de l'amour, la dévotion ladmirative qui lui avait fat jadis s'effacer devant son propre bonheur, maintenant qu'elle connaissait la force violente et égoïste du véritable amour ? Lorrez ? Elle l'avait bien trop servi pour l'aimer vraiment !

L'amour réel, violent, passionné, d'un coeur comme le sien ne se sacrifiait pas ! Devant l'attaque, il bondissait et il montrait les dents prêt à défendre son bien avec toutes ses forces galvanisées. Tout à l'heure, comme il avait peu pesé dans la lutte avec Anita. Lorrez ! Comme elle s'était peu souciée de sa tranquillité, de son bonheur, tout entière acharnée à défendre son ménage !

Et, submergée par une lumière très douce et apaisante, heureuse malgré toutes ses inquiétudes et ses tourments, Jacquine se répétait tout bas comme une merveilleuse nouvelle :

— Non, je ne l'aimais pas, je ne l'aimais pas ! C'est Marc que j'aime !

XVIII

Elle aimait Marc, mais Marc l'aimait-il ?

Elle ne voulait pas se le demander, toute éblouie par la délicieuse découverte de son amour.

Non, elle ne voulait pas en douter une minute. Elle se rappelait son émoi le soir de leur mariage, certains silences, certaines rudesses mêmes qui, par les trop beaux soirs du « Carpe Diem », trahissaient son trouble !

Elle ne voulait plus penser à Anita, à la cour qu'il lui avait faite avant leur mariage et qu'il reprenait audacieusement maintenant, à leur situation étrange qui peu à peu avait dû détacher le jeune homme, ni à leurs conventions de camaraderie pure! Non, elle ne se souvenait que de la phrase chaude murmurée le matin à son oreille : « Vous auriez dû me rendre ma femme ! »

Ah ! Pourquoi avait-elle cédé alors au souvenir de sa jalousie inconsciente vis-à-vis d'Anita?

Pourquoi avait-elle jeté la petite phrase ironique qui détruisait le charme ?...

— Si je m'étais retournée simplement, alors, se répétait-elle désolée, si j'avais noué mes bras autour de son cou...

Son coeur défaillant un peu à cette idée, Mais pourquoi aussi avait-il si mal interprété son geste ?

Ah ! Maintenant, comme toute fierté abolie, toute dignité abandonnée, elle allait le reconquérir, ce cher bonheur méconnu jusqu'ici. Comme elle allait le prendre et le retenir entre ses bras tendres et forts qui le défendraient contre Anita, contre Lorrez, contre tous au monde !

— Ce soir, oui, ce soir, je lui parlerai, je lui dirai...

— Ce qu'elle lui dirait ? Elle n'en savait rien au juste, Jacquine ! Peut-être un très grand discours, peut-être un simple mot. Peut-être aussi viendrait-elle simplement se blottir dans les bras puissants dont elle avait senti un seul soir, devant Juan, dans la nuit parfumée et complice, la caresse protectrice.

Elle se désola.

— Si j'avais su alors, si j'avais su !

Mais elle savait, et elle saurait défendre son amour.

Elle rentra chez elle un peu grisée par son espoir, sa volonté de vaincre et l'allégresse de cet amour tout neuf.

Mais Marc n'était pas là !

XIX

Restée seule, Anita ne réfléchit qu'une minute au secret ahurissant livré par Jacquine dans une minute d'imprudence.

Ainsi, cette petite se mettait à aimer son mari maintenant ! Ce mari dont Anita espérait la détacher si facilement pour le prendre à son compte ! Voilà qui compliquait singulièrement les affaires !

Mais, contrairement au tempérament habituel de sa race, l'Espagnole avait une présence d'esprit et un jugement rapide qui jamais ne perdait son sang-froid.

— Il faut agir immédiatement, dit-elle.

Et Jacquine devait être encore dans l'escalier à savourer son bonheur nouveau, qu'elle détachait déjà le récepteur de son téléphone. Il fallait atteindre Marc à tout prix, l'empêcher d'être là au retour de Jacquine.

— Allo, Marc ? Chez vous ? Parfait alors ! Pouvez-vous disposer de votre après-midi ? Oui, vous êtes libre ? Ecoutez, nous voudrions, Lorrez et moi, visiter le musée sportif de l'Automobile-Club. C'est le vernissage aujourd'hui. Puis-je compter sur vous pour nous piloter et nous introduire ? Vrai ? Ah ! Que vous êtes gentil ! Alors, je file tout de suite et j'avertis mon mari pour qu'il s'y rende directement en sortant de son cours. Dans dix minutes je vous retrouve, place Vendôme. C'est entendu.

(A suivre.)

L'actualité suisse

L'aide fédérale au canton de Neuchâtel

Berne veut nous imposer des impôts nouveaux

Il paraît que nous n'en payons pas assez!..

BERNE, 24. — La Chambre discute l'aide de la Confédération au canton de Neuchâtel et à la Banque cantonale neuchâteloise. MM. Staehli, Berne, paysan, et Troillet, Valais, catholique, rapportent au nom de la commission des finances. Il s'agit d'une somme de 45 millions, dont 24 pour le canton. Celui-ci présente la situation financière la plus défavorable. Le canton a fait de grands efforts pour assainir sa situation financière, mais les pouvoirs responsables n'ont pas fait tout leur possible dans la compression des dépenses.

Les sacrifices consentis par la population sont insuffisants. La dette était de 46 millions à la fin 1931. Elle est actuellement de 60 millions.

Le Conseil d'Etat affirme que le marasme des affaires ne lui permet pas de rétablir très rapidement la situation. Dans le domaine des recettes nouvelles, il ne voit que l'impôt sur le chiffre d'affaires.

Des chiffres et des précisions

BERNE, 24. — *A La Chaux-de-Fonds, la dette est de 300 francs par habitant. Au Locle, la dette par habitant est de 6 à 700 francs. Il est impossible à ces communes de contracter de nouveaux emprunts et elles ne peuvent payer leur dette flottante à la Banque cantonale. La charge fiscale cantonale est inférieure à la moyenne des chefs-lieux des cantons. Il y a donc encore certaines possibilités d'ordre fiscal.*

En 1932 déjà, le Conseil fédéral a accordé un prêt de 8 millions au canton. Puis de nouvelles avances s'élevant à 20 millions. Le capital de dotation de la Banque cantonale fut trop vaste dès le début. La Banque a été très fortement mise à contribution. En 1920 survint la débâcle de la Caisse d'épargne. En 1930 il y eut une nouvelle perte de 17 millions. De 1930 à 1931 plus de 30 millions furent retirés et ne revinrent plus. Une partie de la population privée de gain retira ses dépôts d'épargne. En septembre 1934 se produisit une crise de confiance. En juin de cette année, les guichets ne purent rester ouverts que grâce à l'intervention de la Banque nationale.

Le plan de réorganisation

Le plan de réorganisation comporte une somme de 15 millions. Comme participation de la Confédération au fonds de dotation, le prêt de la Confédération s'élève à 5 millions, celui de l'Union des banques cantonales à 5 millions et celui des compagnies d'assurance à 5 millions. Le canton reçoit en outre un prêt de 24 millions à 2 %. L'action de secours est de longue durée. La commission s'est abstenue de faire des conditions politiques au peuple neuchâtelois, ce qui aurait porté atteinte à l'autonomie cantonale. Les causes de ce déséquilibre financier proviennent de la surindustrialisation du canton, ce qui est d'ailleurs aussi le cas de la Suisse. Une partie des pertes proviennent de l'étranger. On a trop attendu pour assainir la situation. Ceci doit être une leçon pour l'avenir. L'arrêté tend au rétablissement de la confiance.

Quelques critiques

M. Nicole, Genève (socialiste), votera l'arrêté, mais constate que vis-à-vis de Genève, la procédure a été différente. Il estime que la responsabilité des bourgeois dans le déséquilibre des finances genevoises est très lourde. Le Conseil fédéral a accordé à Neuchâtel et à Genève un traitement différent. On a accordé des avances à Neuchâtel et on les a refusées à Genève sous prétexte qu'il ne fallait pas créer un précédent. L'autorité fédérale doit traiter les cantons sur le même pied.

M. Maeder, St-Gall (catholique), se demande si en fait d'intervention financière la Confédération ne dépasse pas les limites. Il y a certes à faire des critiques à la gestion financière de Neuchâtel, mais ces critiques ne doivent pas nous empêcher d'agir. Les experts financiers ont reconnu l'impossibilité pour le canton de Neuchâtel de rétablir les finances par ses propres moyens. La Confédération ne pouvait prendre la responsabilité d'une catastrophe. Elle n'accorde aucune aide à fonds perdus, à l'exception de la réduction sur les intérêts du prêt de 24 millions au canton. Le crédit de 15 millions à la Banque cantonale présente exactement les pertes qui dépassent le capital de dotation de 40 millions.

En terminant, l'orateur exprime sa confiance dans la volonté et l'énergie que mettra le peuple neuchâtelois à rétablir ses finances.

L'arrêté est voté

On passe aux articles. L'aide comporte :

1. Un prêt à 2 % de 24 millions de francs destiné au remboursement d'avances à court terme, faites par la Confédération.

2. L'ouverture d'un crédit de 15 millions pour avances à la Banque cantonale pour la couverture de ses pertes.

3. Un prêt de 6 millions destiné à procurer à la Banque cantonale un nouveau capital de dotation.

Les parts du canton aux recettes fédérales garantissent ces prestations.

L'arrêté est voté dans le texte de la commission à une majorité évidente.

Un chasseur se blesse mortellement dans le canton du Tessin

BELLINZONE, 24. — Dimanche soir, à Cadenazzo, un chasseur, Ernesto Boiano, âgé de 63 ans, était assis dans un restaurant quand un coup partit de son fusil. Le chasseur, atteint à la tête, fut immédiatement transporté à l'hôpital où il est décédé lundi matin.

Inauguration des collections d'Angola

Nous avons parlé hier de la belle manifestation d'amitié suisso-portugaise qui s'est déroulée samedi en notre ville à l'occasion de l'inauguration des collections d'Angola rapportées par M. le Dr Monard. Qu'il nous soit permis de revenir sur cette cérémonie pour mentionner le discours très remarqué de M. Camille Brandt, conseiller communal :

M. Camille Brandt, au nom du Conseil communal, après avoir souhaité la bienvenue aux invités, s'est exprimé comme suit :

Notre cité, qui vit habituellement un peu à l'écart dans sa haute vallée, un peu en marge des grands courants intellectuels et des manifestations artistiques et scientifiques de grande envergure, est particulièrement sensible à l'honneur très grand que vous lui faites aujourd'hui, Messieurs les invités, et elle vous en remercie.

Une autre tâche m'incombe, dont je m'acquitte aussi avec non moins de plaisir. Pour une fois que l'occasion est offerte à l'autorité communale d'exprimer publiquement et officiellement à l'un de ses administrés sa gratitude, je ne voulais pas manquer de le faire.

Nous pratiquons, ici, une démocratie utilitaire et parfois un peu rude. Nos relations avec les habitants de la cité consistent à leur envoyer bien plus des avis de défense, des bordereaux à payer, que des compliments et des fleurs. Pour quelques minutes, je voudrais sortir de ce rôle ingrat et dire à M. le Dr Monard, notre concitoyen aussi éminent que modeste, combien nous sommes fiers pour lui et avec lui de l'honneur insigne dont il est l'objet aujourd'hui et qui rejaillit par là même sur toute la cité.

Vous êtes, Messieurs nos invités, les hôtes d'une ville éprouvée par la crise économique comme nulle autre en Suisse et comme bien peu le sont dans l'Europe entière. Dépendant exclusivement d'une magnifique industrie d'exportation, notre région s'anémie, s'appauvrit progressivement. Nous avons même dû, en face de la misère grandissante, faire appel à la solidarité confédérale et celle-ci vient de se manifester d'une façon remarquable. Que les autorités en soient remerciées !

Mais malgré l'adversité, notre ville saisit toutes les occasions de manifester sa vitalité dans tous les domaines, sa volonté de lutter contre les coups du sort.

En 1935, après six ans de crise, La Chaux-de-Fonds apporte encore le tribut de son attachement aux arts et aux sciences. Demain se terminera l'exposition de notre illustre compatriote Léopold Robert, mort il y a cent ans. Cette exposition a été, en même temps qu'un grand succès, un hommage éclatant rendu par sa ville natale à ce grand peintre de l'époque romantique.

Et aujourd'hui, en inaugurant les nouvelles collections d'Angola, c'est à un homme de science vivant et bien vivant, nous en sommes heureux, que nous apportons notre hommage.

Monsieur le Dr Monard, vos travaux remarquables, dont le fruit constitue pour nos habitants un patrimoine collectif extrêmement précieux, font honneur à La Chaux-de-Fonds tout entière et vous avez bien mérité de la cité.

Je veux voir dans les deux actes que je viens d'évoquer, hommage à Léopold Robert, hommage au Dr Monard, le symbole de la foi en l'avenir qui anime encore les Chaux-de-Fonniers de 1935. Une cité, un peuple, qui savent encore, après des années d'épreuves et de souffrances, apporter aux choses de l'esprit le culte qui leur est dû, montrent qu'ils sont loin d'être moribonds. Ils sauront, dans les autres domaines aussi, faire preuve de la même volonté tenace et inébranlable, pour retrouver leur prospérité d'antan et reconquérir leur place au soleil.

C'est dans ces sentiments, Mesdames et Messieurs, que j'apporte ici le salut et l'expression de reconnaissance des autorités de La Chaux-de-Fonds à tous ceux qui lui témoignent tant d'intérêt et d'attachement.

Dans nos sociétés.

Deux fois déjà, le public de La Chaux-de-Fonds, lors de la Braderie annuelle, a pu remarquer le char de la Cobac. Cette société a conquis droit de cité chez nous. Jeudi soir, en effet, la section de La Chaux-de-Fonds a célébré en une assemblée générale son deuxième anniversaire à la salle du premier étage de l'Hôtel de Paris. L'assemblée était présidée par le président de la section locale, M. E. Scheurer. M. le directeur Dr Stutz, de Bâle, a fait un magistral exposé de la situation économique de notre pays.

SPORTS

Athlétisme. — La journée des jeunes

Le championnat d'athlétisme inter-scolaire dit Journée des jeunes, organisé par la S. E. P. Olympic au Stade communal le 28 septembre à 13 h. 30 comprend le programme suivant :

1. Le Championnat est ouvert à tous les jeunes gens ainsi qu'aux élèves des Ecoles et des Technicum de la Chaux-de-Fonds et du Locle âgés de 14 à 20 ans.
2. Se disputeront: des championnats multiples et un championnat des 1000 m.
3. Trois catégories sont prévues :

Catégorie I. 14 à 16 ans. — Course 80 m. saut longueur, boulet 3 kgs.

Catégorie II. 16 à 18 ans. — Course 100 m. saut hauteur. boulet 5 kgs.

Catégorie III 18 à 20 ans. — Course 300 m. saut hauteur. boulet 5 kgs.

4. Le championnat des 1000 m. est réservé aux participants de la cat. II et III.
5. Le concours est fixé au samedi 28 septembre avec renvoi évent. au 12 octobre et débutera à 13 h. 30 précises au Stade communal.
6. Le Stade de l'Olympic est à la disposition de chacun, tous les jours pour l'entraînement.
7. Tous les participants recevront un diplôme.
8. Les inscriptions seront reçues dans les magasins suivants: M. Henri Chopard, Balance 5; Coco-Sports, Daniel-Jean-Richard 25. Elles doivent parvenir jusqu'au 25 septembre, dernier délai.

Cyclisme. — Le circuit du Patinage

Voici les résultats du Circuit du Patinage que le V.-C. Excelsior a fait disputé dimanche, soit 20 tours, représentant 36 km. qui sont :

1. Guenin Georges, 1 h. 06, 5, 55 pts ; 2. Dubler Roger, 30 pts ; 3. Augsburger Lucien, 28 pts ; 4. Zurbuchen André, 27 pts ; 5. Freiburghaus Adolf, 10 pts ; 6. Juvet André, 10 pts ; 7. Maeder André, 5 pts ; 8. Hess Albert ; 9. Hefti Albert ; 10. Gobat Marc ; 11. Mathez Georges ; 12. Robert Paul ; 13. Lengacher Henri ; 14. Jacot Tell ; 15. Degen Philippe ; 16. Gerber Charles ; 17. Boillod Ali ; 18. Reuille Marcel ; 19. Vuille Georges ; 20. Guenin Raymond ; 21. Hess Serge ; 22. Mauron Albert ; 23. Hess Charles.

Tennis — Avant Allemagne-Suisse

Lundi est partie pour Saarbrück l'équipe suisse qui va disputer, à son grand voisin du Nord, le troisième match inter-nations de tennis. Battus à Francfort en 1925 et encore à Lucerne en 1927, les Suisses ont-ils des chances cette année ? Pas beaucoup ! L'équipe allemande, avec son chef de file, le prestigieux von Kramm classé deuxième joueur du monde, est puissante et a accompli, cette année, de multiples prouesses.

Mardi nos joueurs s'entraîneront sur les superbes courts de Saarbrück, mercredi et jeudi se joueront les cinq parties de simple et les trois parties de double.

On ignore encore dans quel ordre joueront nos nationaux, en simple, très certainement Fischer, Maneff, Ellmer, Steiner et Eric Billeter. En double probablement Fischer-Steiner, Aeschlimann-Maneff et Billeter-DuPasquier.

Jamais encore la Suisse n'a possédé une si belle équipe, des espoirs sont permis, non en une victoire totale mais en de jolies performances.

Remarquons avec plaisir la présence de deux joueurs neuchâtelois dans l'équipe helvète, Eric Billeter et DuPasquier.

Les Suisses sont partis plein d'entrain et dans d'excellentes conditions physiques . PeKa.

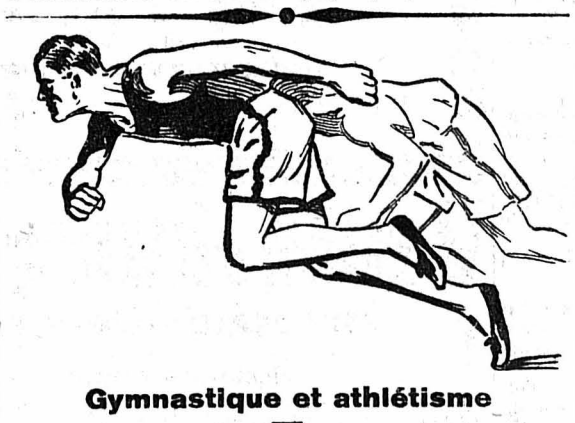

Gymnastique et athlétisme

Grandes journées de propagande

Nous devons encore ajouter les renseignements suivants concernant les journées de propagande en faveur de la gymnastique et de l'athlétisme qui se dérouleront les 28 et 29 septembre.

En plus des manifestations déjà annoncées, la commission technique a prévu :

Une course de 3000 mètres qui aura lieu dimanche matin au Stade communal. Elle est ouverte à tous les coureurs de la région âgés de plus de seize ans. — La course estafettes de dimanche matin est ouverte à toutes les sociétés sportives de la région. Les équipes seront composées de douze coureurs qui devront parcourir au total une distance de 1500 mètres. Le départ s'effectuera depuis l'«Impartial».

Les finales des concours se disputeront dimanche après-midi au Parc des Sports. Il y aura en outre un tournoi de lutte auquel une douzaine de gymnastes réputés prendront part.

Communiqués

(Cette rubrique n'émane pas de notre rédaction, elle n'engage pas le journal.)

Mercredis du Conservatoire.

La causerie de M. Charles Schneider, organiste, sur les Suites françaises et les Suites anglaises de J.-S. Bach, annoncée pour le mercredi 25 septembre, est renvoyée au mercredi 2 octobre à 20 h. 30.

La Paix !

Avec quelle joie, avec quel soulagement chacun saluerait le moyen de l'installer définitivement dans le monde... Existe-t-il ce moyen ? C'est ce que l'éminent conférencier qu'est M. Dottrens étudiera mercredi 25 crt., au cours de la conférence qu'il veut bien nous donner sur ce sujet : « L'Education, la Démocratie et la Paix ». M. Dottrens, directeur d'école à Genève, est particulièrement documenté sur ces questions d'éducation, ayant eu le privilège d'étudier en Allemagne et à Vienne les procédés pédagogiques modernes; étant professeur à l'Institut Rousseau à Genève dont il fut président du comité directeur pendant de nombreuses années.

Ceux qui l'ont entendu à Vaumarcus l'an dernier savent avec quelle compétence M. Dottrens présente son sujet, comment il sait abandonner les chemins battus de la tradition tout en conservant ce que cette dernière peut avoir de bon.

Entendre cette conférence, c'est une aubaine à ne pas manquer, tous les auditeurs en sortiront enrichis. C'est donc mercredi 25 septembre à 20 h. 15, Salle communale; chacun est très cordialement invité.

Tramway.

A partir du 1er octobre, la Compagnie abaisse sensiblement le prix des abonnements personnels à validité temporaire (de 15 à 18 %). Elle émet en outre un nouvel abonnement donnant droit à 22 courses par semaine, pour le prix de fr. 2.

Cultes du jeudi.

Désireuses de répondre aux besoins religieux de toute la population, les Eglises nationale et indépendante ont décidé d'instituer cet automne des cultes du soir. Ces cultes auront lieu tous les jeudis à 20 ¼ heures, en octobre au Temple indépendant, en novembre au Grand Temple. Ils seront présidés par les pasteurs des deux paroisses et les sujets qui y seront traités toucheront aux questions qui préoccupent sans cesse le coeur humain. Des programmes détaillés seront distribués dans tous les ménages.

Nous sommes persuadés que ces cultes connaîtront chez nous le même succès qu'à Genève et à Lausanne où ils existent depuis quelques années déjà. Ils viendont aussi au devant des désirs de ceux qui, empêchés d'assister régulièrement au culte du dimanche, éprouvent le besoin de se recueillir au cours de la semaine. Dès maintenant donc, réservez vos jeudis d'octobre et de novembre et venez en foule aux cultes du soir !

RADIO-PROGRAMME

Mardi 24 septembre

Radio Suisse romande: 12,30 Dernières nouvelles. 12,40 Disques. 16,30 Emission commune. 16,30 Récital de chant. 17,00 Concert. 18,00 Impressions de la Côte-d'Azur 1935. 18,20 Disques. 18,35 Que sera la prochaine Quinzaine genevoise ? 18,55 Sonate pour violon. 19,10 Causerie scientifique. 19,40 Radio-chronique. 19,59 Prév. mét. 20,00 Présentation d'une oeuvre de musique contemporaine. 20,15 Le monde anglo-saxon. 20,35 Récital de chant. 21,00 Cabaret des Sourires. 21,20 Dernières nouvelles. 22,10 Les travaux de la S. d. N.

Télédiffusion: 14,00 Lyon-la-Doua: Disques. 14,30 Paris-Colonial: Concert. 16,00 Francfort: Concert.

Radio Suisse alémanique: 12,00 Concert. 12,40 Suite du concert. 16,00 Concert. 16,30 Emission commune. 18,00 Disques. 19,05 Accordéons. 19,50 Concert. 22,00 Concert.

Emissions intéressantes à l'étranger: Poste Parisien 20,30: Concert. Paris PTT.: 20.30 Concert. Juan-les-Pins 21,00: Concert. Hambourg 21,00: Concert. Francfort 24,00: Concert.

Bulletin de bourse

du mardi 24 septembre 1935

Banque fédérale S. A. 140 d. ; Crédit Suisse 350 ; S. B. S. 292 ; U. B. S. 173 ; Leu et Co 140 d. ; Banque Commerciale de Bâle 33 d. ; Electrobank 380 ; Motor-Colombus 138 ; Aluminium 1575 ; Bally 875 d. ; Brown Boveri 62 ; Lonza 67 ; Nestlé 829; Indelec 272 ; Schappe de Bâle 338 ; Chimique de Bâle 4350 ; Chimique Sandoz 6040 ; Triques ord. 323 ; Italo-Argentina 109; Hispano A-C 870; Dito D. 169; Dito E. 169; Conti Lino 84; Forshaga 65 d.; S. K. F. 154 ; Am. Européan Séc. ord. 21 ; Séparator 53 ; Saeg A. 21 d. ; Royal Dutch 390 ; Baltimore et Ohio 49 ¾ ; Italo-Suisse priv. 68 ; Oblig. 3 ½% C. F. F. (A-K) 84,55 %.

Bulletin communiqué à titre d'indication par la Banque Fédérale S. A.

Imprimerie COURVOISIER, La Chaux-de-Fonds

Office communal d'assurance - chômage

Rue du Marché 18

Contrôle des carnets. — L'Office rappelle aux assurés de la Caisse cantonale que tous les carnets doivent être présentés pour le contrôle de l'Administration cantonale **avant la fin du mois de septembre**.

Contributions patronales. — L'Office rappelle à MM. les employeurs que la contribution patronale au Fonds cantonal d'assurance-chômage doit être payée pour le deuxième terme **à fin septembre 1935.** Tous les paiements non faits à cette date seront encaissés par remboursement postal aux frais des retardataires ou remis sans autre avis a l'Office des poursuites 13779

PREMIERS FROIDS

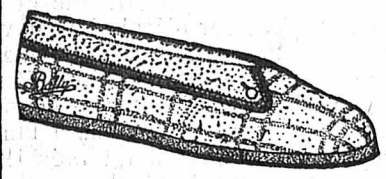

PANTOUFLES CHAUDES
avec contrefort et chiquet

pour enfants, . . . depuis fr. **2.50**

pour dames, ... depuis fr. **2.90**

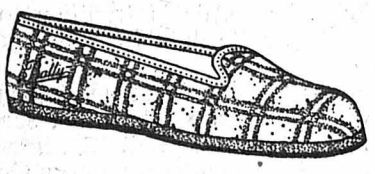

pour messieurs nos 40-46 depuis fr. **3.50**

13642

SODER-VON ARX

PLACE NEUVE 2 **LA CHAUX-DE-FONDS**

Aux entrepreneurs

Sable et gravier pour béton et goudronnage fr. **8.-** le mètre cube, rendu franco domicile, rayon de la ville.

Même adresse

Transports par camion renversible

5 tonnes a fr. **7.—** de l'heure

S'adresser à la **Concasseuse BRECHBUHLER,** rue Fritz Courvoisier 58. Téléphone 23 623. 13853

Etude de Me Simon Brahier, notaire, Moutier

VENTE DE DEUX DROGUERIES

avec maison d'habitation et dépendances

On offre à vendre, de gré à gré, **les deux drogueries de feu Pierre Bauler,** situées à **Reconvilier** et **Malleray,** comprenant une maison d'habitation (3 logements) avec ses dépendances, les installations, l'agencement, le mobilier et toutes les marchandises.

Occasion réelle, conditions favorables.

Pour visiter, s'adresser à la Droguerie BAULER, à Reconvilier. Téléphone 92.171.

Pour traiter, s'adresser à l'Etude de Me Simon Brahier, notaire, à Moutier. Téléphone 94.092.

P 20847 H 13666 Par commission, **Dr. Brahier.**

VENTE D'IMMEUBLE

à Saint-Martin

Première enchère

Le **mercredi 9 octobre 1935,** dès 15 h, au café-restaurant Marti, **à Saint-Martin,** il sera procédé, sur la réquisition du réancier hypothécaire en 1er rang, a la vente par voie d'enchères publiques de l'immeuble ci-dessous désigné, appartenant a **Luca Solca,** entrepreneur, à Saint-Martin, savoir :

CADASTRE DE CHÉZARD-SAINT-MARTIN

Art. 2352, pl. fo. 9, Nos 22, 23, 24, 25, 26, 51, 52, A Saint-Martin, et pl. fo. 16, No. 1, Aux Chintres, bâtiments, places, verger, champ de 5720 m2.

Les bâtiments compris sur cet article sont à l'usage de logement et rural et de 2 remises. Ils sont assurés contre l'incendie pour fr. 30.900.— plus supplément de 30 %, fr. 2500.— plus supplément de 30 % et fr. 1300.—

Estimation cadastrale fr. 30.105.—.
Evaluation officielle fr. 28.000.—.

Pour les servitudes grevant le dit immeuble ou constituées à son profit, ainsi que pour la désignation plus complète (limites, etc.), on s'en réfère au registre foncier, dont un extrait est déposé à l'office.

Les conditions de vente et l'état des charges seront déposés à l'office pendant dix jours à compter du 14me jour avant la date de la vente.

Cernier, le 6 septembre 1935.

OFFICE DES POURSUITES DU VAL-DE-RUZ:
13039 Le Préposé : **Et. Müller.**

SALON

A vendre beau salon composé de 6 fauteuils, une table et un canapé, le tout pour **Fr. 280.—.** Meubles en parfait état. Belle occasion. — S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL. 13801

Domaines et forêts

sont à vendre à de bonnes conditions. Les amateurs recevront offres détaillées en s'annonçant sous chiffre **E. P. 13519,** au bureau de l'Impartial. 13519

Combien...

coûte aujourd'hui chez nous une chambre à coucher moderne et de bonne qualité ?

CHAMBRE A COUCHER Nº 23

en bois garanti contreplaqué, teinte noyer ou chêne
Composition « F »: 1 armoire à deux portes, 1 coiffeuse-commode moderne avec glace et verre, 1 bois de lit à 2 places 140 cm., 1 table de nuit dessus verre, **Fr. 385.-**

Composition « G » : comme ci-dessus, mais avec 2 bois de lit jumeaux et 2 tables de nuit, Fr. 445.—
Composition «F» mais avec armoire à 3 corps Fr. 440.—
Composition «G» » » » 3 » Fr. 525.—

CHAMBRE A COUCHER Nº 34

en bois garanti contreplaqué, tous coins arrondis, teinte noyer, composition « F », armoire à 2 portes **Fr. 425.-**

Composition « G » Fr. 505.—
Composition « F », avec armoire à 3 corps Fr. 475.—
Composition « G », » » 3 » Fr. 545.—

Les chambres Nos. 23 et 34 se livrent 10 % moins cher dans une exécution plus ordinaire.

CHAMBRE A COUCHER Nº 45

entièrement en **bois dur,** tous coins arrondis, mattiné noyer, composition « F », armoire à 3 corps **Fr. 545.-**

Composition « G », » 3 » Fr. 615.—

CHAMBRE A COUCHER Nº 56

tout bois dur, bouleau et hêtre, mattiné noyer, composition « F », armoire à 3 corps **Fr. 625.-**

Composition « G », armoire à 3 corps Fr. 715.—

CHAMBRE A COUCHER Nº 67

en bouleau mattiné couleur noyer, tous coins fortement arrondis, socle et pieds façonnés, composition « F », armoire à 3 corps **Fr. 620.-**

Composition « G », armoire à 3 corps Fr. 690.—

CHAMBRE A COUCHER Nº 78

en occoumé et bouleau poli noyer, tous coins fortement arrondis, pieds et socle façonnés, composition « F », armoire à 3 corps **Fr. 645.-**

Composition « G », armoire à 3 corps Fr. 730.—

CHAMBRE A COUCHER Nº 89

tout en bois dur, travail très soigné, coins fortement arrondis, pieds et socle façonnés, armoire 3 corps, porte du milieu cintrée, composition « F » **Fr. 690.-**

Composition « G » Fr. 780.—

CHAMBRE A COUCHER Nº 100

en genre noyer ronce ou en bouleau soigneusement poli, tous coins arrondis, grande armoire à 3 corps, comp. « F » **Fr. 760.-**

Composition « G » Fr. 850.—

CHAMBRE A COUCHER Nº 111

en beau noyer flammé poli, coins arrondis, grande armoire 3 corps et installation intérieure complète, composition «F» **Fr. 850.-**

Composition « G » Fr. 945.—

Tous nos meubles sont garantis sur facture. Les prix ci-dessus sont net au comptant. Arrangement pour facilités de paiement. Livraison au dehors franco. Discrétion absolue. Enmagasinage gratuit. Literies soignées fr. 140.-, 185.-, 235.-, 285.-

MEUBLES MANDOWSKY

La Chaux-de-Fonds **83, rue de la Serre** **Tél. 22.190**

13820

Vente d'Immeuble

aux Hauts-Geneveys

Seconde enchère

Aucune offre n'ayant été faite à la première séance d'enchères du Jeudi 8 Août 1935, l'immeuble dont la désignation suit, appartenant à Paul SCHENK, mécanicien, ci-devant aux Hauts-Geneveys, actuellement domicilié à Genève, et dont la réalisation est requise par la créancière hypothécaire en premier rang, sera réexposé en vente, par voie d'enchères publiques, le **Lundi 30 Septembre 1935,** dès 15 heures, au **Collège des Hauts-Geneveys,** salle communale, premier étage, savoir

Cadastre des Hauts-Geneveys

Article 659, plan folio 4, Nos 43, 49, 45, aux Hauts-Geneveys bâtiment, jardin, place de 470 m².

Le bâtiment compris dans cet article est a l'usage d'atelier de mécanique. Il est assuré contre l'incendie, suivant police No 148, pour fr. 10.000.—. Estimation cadastrale du dit article fr. 8 000 —. Evaluation officielle fr. 8.000 —.

Accessoires immobiliers

Sont en outre compris dans la vente, a titre d'accessoires immobiliers, un lot de machines et outillages divers, servant a l'exploitation d'un atelier de mécanique, selon liste détaillée, déposée à l'Office.

Evaluation officielle des accessoires fr. 12.000 —.

Pour les servitudes grevant cet immeuble ou constituées à son profit, ainsi que pour la désignation plus complète (limites, subdivisions, etc.), on s'en réfère au registre foncier, dont un extrait est déposé à l'Office.

Les conditions de vente et l'état des charges seront déposées à l'Office pendant 10 jours a compter du 14me jour avant la date de la vente.

La vente sera définitive et l'adjudication prononcée en faveur du plus offrant et dernier enchérisseur.

CERNIER, le 31 Août 1935.

OFFICE DES POURSUITES DU VAL-DE-RUZ:
P-8489-N 12805 Le Préposé, **Et. MULLER.**

Commis

Demoiselle, connaissant la dactylographie et au courant des travaux de bureau, **est demandée** pour entrée immédiate ou a convenir. — Ecrire à **case postale 10377,** avec indication des prétentions et copies de certificats. 13879

Epicerie-Primeurs

à remettre à Lausanne, sur bon passage, cause de santé. Reprise 5000 fr., marchandise comprise. - Ecrire sous chiffre **A. B. 13859,** au bureau de l'IMPARTIAL. Agence s'abstenir. 13859

A LOUER

pour le 31 Octobre, beau logement de 3 pièces, chauffage central, w.-c. intérieurs, rez-de-chaussée, rue Numa Droz 39. S'adr. Boulangerie rue Numa-Droz 112. 13887

Suis acheteur

PIANO usagé

(prix maximun 150 fr.). Revendeur s'abstenir. — Une carte à **Case postale 29616, Neuchâtel,** suffit. P-3190-N 13908

Mercredis du Conservatoire

La causerie de M. Charles Schneider, organiste sur les suites françaises et les suites anglaises de J.S.Bach

P 3300 C **fixée au 25 septembre 1935** 13901

est renvoyée

au mercredi 2 octobre 1935, à 20 h. 30

La Sonate des Adieux... le roman du jour. Un volume qui figurera en bonne place dans votre bibliothèque. Fr. 1.60 l'exemplaire par versement au compte de chèques postaux IV B 325, L'Impartial, La Chaux-de-Fonds.

A LOUER

à la rue du Parc 78, pour de suite ou époque à convenir, un **appartement** de 3 chambres, w.-c. intérieurs, chauffage central par étage, lessiverie moderne. — S'adresser au Bureau, rue de la Serre 89. 13835

A LOUER

pour le 31 octobre 1935

Gibraltar 10, 1er étage au soleil de 3 chambres. 12577

Avocat Bille 6, 1er étage de 3 chambres, cuisine corridor. 12578

Balance 10, 1er étage Sud de 4 chambres, chauffage central. 12579

Temple Allemand 15, 2me étage de 3 chambres, cuisine, corridor. 12580

Fritz-Courvoisier 24, 2me droite de 2 chambres, cuisine. 12581

Fleurs 12, 2me étage de trois chambres, cuisine. 12582

Balance 10, 2me sud de trois chambres, corridor. 12583

Serre 7, 1er étage gauche de 2 chambres, cuisine. 12584

Hôtel de Ville 61, 1er étage de 4 chambres, cuisine. 12585

Fleurs 3 à 15, beaux logements de 2 et 3 pièces. 12586

Industrie 24, sous-sol de deux chambres. 12587

Progrès 16 rez-de-chaussée de 3 chambres, cuisine. 12588

Charrière 16, 1er de 2 chambres, cuisine. 12589

Puits 5, 2me gauche de 3 chambres, cuisine, corridor. 12590

Gibraltar 5a, pignon de deux chambres, prix fr. 25.— 12591

Terreaux 20, 2me de 4 chambres, w.-c. intérieurs, corridor. 12592

Passage de Gibraltar 2b, 2me ouest de 3 chambres, corridor, balcon, superbe dégagement, maison d'ordre. 12593

Versoix 3a, beau magasin avec arrière magasin. Prix modique. 12594

F.-Courvoisier 38a, Pignon gauche de 2 chambres 12595

S'adresser au Bureau **René Bolliger,** gérant, rue Fritz-Courvoisier 9.

Peseux

A louer, beaux appartements modernes, 3 pièces, tout confort, balcons, vérandas, situation tranquille, vue superbe, garage. — **E. JOHO,** Chansons 6, **Peseux.** 13021

A louer

pour le 31 Octobre 1935

Puits 18, 1er étage 3 chambres, cuisine, dépendances, W.-C. intérieurs. 13377

Paix 63, 1er étage, 3 chambres, cuisine, chauffage central, bains installés, w.-c. intérieurs. 13378

Puits 29, 3me étage, 3 chambres, cuisine, bout de corridor éclairé, dépendances. 13379

Pour de suite ou à convenir :

Numa-Droz 12, rez-de-chaussée, 3 chambres, cuisine, dependances. 13380

Terreaux 14, rez-de-chaussée de 3 chambres, cuisine, dépendances et pignon, deux chambres, cuisine, dépendances. 13381

Puits 29, 1er étage de 3 chambres, cuisine, dépendances et pignon de 2 chambres, cuisine, dépendances. 13382

Industrie 11, 3me étage de 3 ou 4 chambres, cuisine, dépendances. 13383

Puits 18, rez-de-chaussée 3 chambres, cuisine, w.-c. intérieurs, remis complètement a neuf. 13384

Industrie 30, logements de 3 chambres, cuisine, dépendances et pignon de 2 chambres, cuisine. 13385

Ronde 20, rez-de-chaussée, de 3 chambres, cuisine, dépendances et pignon de 2 chambres, cuisine, dépendances. 13386

Industrie 34, 1er étage, 3 chambres, cuisine, dépendances. 13387

S'adr. à M. **Marc Humbert,** gérant, rue Numa-Droz 91.

A louer

pour le 31 Octobre 1935

Progrès 91a, rez-de-chaussée, 3 pièces, corridor, cuisine.

Progrès 93a, rez-de-chaussée, 3 pièces, corridor, cuisine. 12940

Progrès 95a, rez-de-chaussée, 3 pièces, corridor, cuisine.

Progrès 109, rez-de-chaussée, 3 pièces, corridor, cuisine.

Progrès 109a, 1er étage de 3 pièces, corridor, cuisine.

Nord 174, rez-de-chaussée, 3 pièces, corridor, cuisine. 12941

1er Mars 11a, second étage de 3 pièces et cuisine. 12942

Crêt 14, Appartements de 1, 2 et 3 pièces, corridor, cuisine. 12943

Numa-Droz 104, appartements de 3 pièces, corridor, cuisine, w.-c. intérieurs. 12944

Terreaux 12, 3me étage de 4 pièces et cuisine, prix avantageux. 12945

Charrière 6, plainpied et 1er étage de 3 pièces, cuisine. 12946

Parc 39, 3me étage ouest 4 pièces, corridor, cuisine. 12947

Progrès 47, 1er étage de 5 pièces, corridor, cuisine, cour. 12948

Stand 12, 1er étage de 4 pièces, corridor, cuisine, complètement remis a neuf. 12949

S'ad. a M. **Ernest Henrioud,** gérant, rue de la Paix 83.

Mécanique

Commandes d'outillages de précision seraient sorties. — Offres sous chiffre P. 3184 N., à Publicitas, **Neuchâtel.** P3184N 13909

Etat civil du 20 Sept. 1935

NAISSANCE

Kramer, Huguette-Rose, fille de Marcel-André, mécanicien, et de Madeleine-Susanne, née Verdon, Bernoise et Neuchâteloise.

PROMESSES DE MARIAGE

Trieger, Louis-Salomon, sellier, Polonais, et Wälti, Jacqueline-Juliette, Bernoise. — Pfeiffer, Georges-Arnold, boulanger, Neuchâtelois, et Lapierre, Andrea-Micheline, Française. — Bobillier, René, mécanicien, Neuchâtelois, et Elias, Myrthe-Edith, Allemande.

MARIAGES CIVILS

Bolle, Alexandre, et Zaffinetti, Bertha-Albina, tous deux Neuchâtelois. — Schild, Hermann-Casimir, boîtier, Soleurois, et Parel, Marguerite, Neuchâteloise.

DÉCÈS

Incinération: Jeannet née Grosbéty, Augusta-Adèle, veuve de Albert, Neuchâteloise, née le 12 décembre 1856. — Incinération: Heiniger, Jean-Louis, veuf de Louise-Bertha, née Bachmann, Bernois, né le 18 février 1864. — 8407. Burgi, Elisabeth, fille de Jean et de Barbara née Wenger, Bernoise, née le 12 juin 1850.

Etat-Civil du 21 Sept. 1935

NAISSANCE

Perret, Jean-Claude, fils de Charles-Auguste, horloger, et de Martha-Hélène, née Bühlmann, Neuchâtelois.

PROMESSE DE MARIAGE

Siegfried Walther-Gottlieb, mécanicien, Bernois et Neuchâtelois, et Boillat, Adèle-Léontine-Marie, Bernoise.

DÉCÈS

8408. Perrin, née Perrin, Marie-Aldine, veuve de Lucien, Neuchâteloise, née le 9 juin 1854. — Incinération: Descombes, Louis-Virgile, époux de Clara-Susanne, née Flückiger, Neuchâtelois, né le 2 avril 1878

UNE

seule marque suisse existe pour les plumes d'acier, la voici:

Le Succès

La connaissez-vous? L'employez-vous? (15 genres)

Fabricant: LE SUCCES

Succès 5-7, La Chaux-de-Fonds

Demandez-les dans chaque librairie ou épicerie. 13896

Souffrez-vous?

de maux de pieds BRULURES, etc.

SPITZNAGEL

SPÉCIALISTE

vous conseillera sans frais **19 ans de pratique**

Léopold-Robert 51 a

Au Magasin de Comestibles Serre 61

et demain **Mercredi** sur la Place du Marché, il sera vendu:

Belles Bondelles vidées, **1.20** la liv.
Perches pr friture, **1** fr. la livre.
Palées
Truites
Filet de perches
Filet de cabillauds
90 ct. la livre.

Se recommande,
Mme **E. FENNER**,
13973 Tél. 22.454

On demande à louer

pour le courant d'Octobre, **appartement** de 4 chambres, chambre de bains installée, chauffage central, si possible garage, de préférence quartier Beau-Site, environs de la Gare ou rue Léopold-Robert. — Faire offres détaillées, avec prix, sous chiffre **D P 13918**, au bureau de l'Impartial. 13918

Journaux illustrés

et **Revues a vendre** après lecture à **30 cts** le kg. 1878

LIBRAIRIE LUTHY

POIRES

Il sera vendu demain mercredi devant la fontaine, une grande quantité de

belles poires beurrées à 3 kg. pour fr. 1.--

13974 Se recommande. **A. Ambühl.**

A louer

pour tout de suite ou pour époque à convenir:

Commerce 17a, locaux de fabrique, atelier, bureaux, etc 13919
Temple-Allemand 47, 1er étage, beaux locaux industriels. 13920
Nord 62b, ateliers et bureaux. 13921
Léopold-Robert 120, grand local, à l'usage d'entrepôt et atelier. 13922
Parc 130, 1er étage, atelier et bureaux. 13923
Paix 129, Locaux de fabrique. 13924
Hôtel-de-Ville 30, beau local pour entrepôt. 13925
Serre 63, grande cave indépendante. 13926
Nord 66, local pour magasin ou entrepôt. 13927
Serre 61a, beaux garages. 13928
Progrès 133-135, beaux garages. 13929

S'adresser **Etude des Notaires Alphonse BLANC et Jean PAYOT,** rue Léopold Robert 66.

A louer

pour de suite ou époque à convenir

Léopold-Robert 42, différents locaux à l'usage de bureaux.
Fritz-Courvoisier 62a, jolis appartements de 3 et 4 pièces, chauffage central, prix très avantageux.
Progrès 37, 1er étage, appartement de 5 pièces et dépendances, confort moderne, complètement remis à neuf.
Ravin 1, 1er étage, appartement de 4 pièces et dépendances.
Différents locaux à l'usage de bureaux et ateliers

S'adresser a la **Direction de la Banque Cantonale,** rue Léopold-Robert 44. P2868c 8942

A louer

pour le 31 Octobre, **rue des Moulins 3,** bel appartement, en plein soleil, de 3 chambres, corridor éclairé, cuisine et dépendances.— S'adresser chez **M. Tombet,** même immeuble. 13352

A louer

de suite ou a convenir, appartement moderne, 3 pièces, bains installés, chauffé, quartier ouest. Prix très avantageux. — S'adr. **Garage «La Ruche», Crêtets 92a.** 13417

CORTAILLOD

A remettre tout de suite ou date à convenir, **logement** de 3 chambres, bien ensoleillé, gaz, électricité, dépendances, jardin. - S'adresser à M. **Louis Borel-Pellaton.** 13808

A louer

pour le 31 Octobre:

Sombaille 11, 3 chambres, cuisine, jardin. 11081
Serre 97 2 chambres et cuisine 11085
Serre 99 2 chambres et cuisine 11086
Serre 101, 2 chambres et cuisine. 11087
L. Robert 59, 4 chambres, cuisine, chaffage central, bain. 11088

S'adresser a Gérances et Contentieux S. A., rue Léopold Robert 32.

A vendre

cause départ, en bloc ou séparément, 1 chambre à coucher Louis XV, soignée, noyer ciré 2 lits, 2 tables de nuit, 2 chaises, lavabo, armoire à glace et autres meubles divers. — S'adresser rue Léopold Robert 66 (Minerva) 5me étage (ascenseur) Event. demander au concierge. 13898

Je cherche à acheter un bon

Chien de garde

de 8 à 18 mois. — Faire offres a M **Jean MAAG, rue de la Serre 57c.** 13967

Imprimés en tous genres

IMPRIMERIE COURVOISIER

Adresse à conserver

Achats de soldes et fonds de magasins en tous genres. — **J. Barbey, soldeur,** Palud 14, **Lausanne.** Tél. mag. 31.35, Appart. 31.357. As15538L. 1897

Pommade

pour les cors a fr **1.25** la boîte, chez **E. Fellmann,** coiffeur, rue Numa-Droz 105 13900

Garage beau garage chauffable, eau, lumière, a louer, situation centrale. - S'adresser rue Numa-Droz 77, au sous-sol est. 13706

Régulateur- comptoir, hauteur 1 m. 50, a vendre. — S'adresser au bureau de l'Impartial. 13872

Cannages de chaises.

Travail consciencieux. — Se recommande, **H. Erard,** rue du Progrès 3. 13880

Volontaire. On demande de suite, jeune fille de 15 à 17 ans comme volontaire, pour aider au ménage Occasion d'apprendre l'allemand. Adresser offres écrites a **Mlle Rosa Zurflüh, Rämistrasse 2, Zurich 1.** 13861

A vendre, side car Motosacoche en parfait état, pour cause de décès. — S'adresser rue du Pont 32, au 1er étage. 13876

Jeune fille sérieuse, cherche place de suite dans bonne famille. — Ecrire sous chiffre **H. G. 13964** au bureau de l'Impartial 13964

Demoiselle consciencieuse se recommande pour la couture. — S'adresser chez M. Niederhauser, rue de l'Industrie 23. 13965

Jeune homme. On demande jeune homme libéré des écoles pour commissions. — S'adresser à la Charcuterie Savoie, Serre 8. 13969

Aide de Bureau. Une jeune fille pourrait entrer de suite comme aide de bureau (de préférence connaissant la sténographie), dans une fabrique de cadrans, — Faire offres écrites sous chiffre **V. N. 13871,** au bureau de l'Impartial 13871

Jeune fille pour aider au ménage et à l'atelier, est demandée de suite. Nourrie, logée et salaire. — S'adresser au magasin G. Metzger-Perret, rue Neuve 2. 13826

A louer pour le 31 octobre 1935, bel appartement (sous-sol) de 2 chambres, cuisine, toutes dépendances. Chauffage central. — S'adresser à Mme Schallenberg, Tunnels 24. 13970

A louer, beau logement de 2 petites chambres, cuisine, dépendances. Prix fr. 31.—. Maison tranquille. — S'adr. Promenade 10, au 1er étage. 13890

A louer pour le 31 octobre, logement 3 pièces w.-c. intérieurs, buanderie moderne. — S'adresser rue Fritz-Courvoisier 5 1er étage à gauche. 13895

A louer pour le 30 avril 1936, bel appartement de 3 chambres, cuisine, bout de corridor éclairé, balcon, chauffage central. Event avec salle de bains installée. — Ecrire sous chiffre **R. R. 13971** au bureau de l'Impartial 13971

A louer pignon de 2 chambres, cuisine, remis à neuf, au soleil, fr. 35.—. — S'adresser chez M. Lebet, rue de l'Industrie 1. 13914

Pour cas imprévu a louer pr fin octobre rue du Nord 39, rez-de-chaussée ouest de 3 chambres en plein soleil. — S'adresser à M. Pierre Feissly, gérant, rue de la Paix 39 13894

Chambre meublée a louer a dame ou demoiselle, chez dame seule. - S'adresser au bureau de l'Impartial. 13889

Jolie chambre meublée ou non, exposée au soleil, est à louer à personne honnête et solvable. — S'ad. chez M. Aubert, rue de la Balance 4. 13912

Chambre. A louer, chambre indépendante, à dame ou demoiselle de préférence. Eau courante, chauffage central. Prix avantageux. - S'adr. rue Léopold-Robert 32, 3me étage, à gauche. 13911

Chambre meublée, indépendante, à louer de suite ou 1er octobre. — S'adresser rue du Parc 26, au 3me étage. 13877

On cherche à louer pour bureau, chambre non meublée, de préférence avec chauffage central. — Offres à Case postale 1394, en ville. 13888

On demande à louer logement de 2 ou 3 pièces. — Offres avec prix sous chiffre **G. M. 13913** au bureau de l'Impartial. 13913

Monsieur de toute moralité demande a louer chambre meublée. — Faire offres écrites sous chiffre **J. M. 13875** au Bureau de l'Impartial. 13875

A vendre, 1 berceau bois dur, 1 pousse-pousse, 1 réchaud a gaz avec table. - S'adresser au bureau de l'Impartial. 13916

Potager. A vendre, un potager combiné, marque Weissbrodt. — S'adr. chez Mme Nicolet, Recrêtes 14. 13910

Le Syndicat des Ouvriers des Services Industriels a le pénible devoir de faire part a ses membres du décès de leur camarade,

Monsieur Henri Schupbach

Ouvrier à l'Usine à Gaz

L'enterrement aura lieu SANS SUITE, **Mercredi 25 courant,** à 13 h. 30.

Domicile mortuaire: **Rue de l'Hôtel-de-Ville 38.**

13892 **Le Comité.**

On cherche à acheter 1 fourneau d'occasion. — Faire offres, avec dimensions et prix, a la Scierie L'Héritier, Les Eplatures. 13968

Perdu, en ville, un petit bracelet d'enfant en or. — Le rapporter, contre récompense, rue du Pont 12, au rez-de-chaussée. 13788

Le Groupement des Sociétés locales a le pénible devoir d'informer les Sociétés affiliées de même que MM. les membres du Comité du décès de

Monsieur Emile GEISER

père de Monsieur René Geiser, vice-président.

L'incinération, SANS SUITE aura lieu **mercredi 25 septembre,** à 15 heures.

13915 **Le Comité.**

1 Cor 12, 9
Ma grâce te suffit.

Mademoiselle Amélie Rüsser et les familles alliées Gagnebin, Jean Richard, Hirschy, Brand et Guyot font part à leurs amis et connaissances de la grande perte qu'ils viennent d'éprouver en la personne de leur très cher frère, cousin et ami

Monsieur Henri-Alfred RÜSSER

que Dieu a rappelé à Lui dimanche soir à 22 h., dans sa 74me année, après des années de paralysie vaillamment supportées.

La Chaux-de-Fonds, Crêt Rossel 9, le 23 septembre 1935.

L'inhumation aura lieu **mercredi 25 courant, à Boudevilliers.**

Départ de Landeyeux à 14 h. 30. 13855

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.

Mais le Seigneur s'est tenu près de moi et m'a fortifié
2 Timothée, chap. 4, verset 17

Mon âme retourne en ton repos car l'Eternel t'a fait du bien
Psaume 116 verset 7

Madame H. Schüpbach-Knörr, ses enfants et petits-enfants;
Monsieur et Madame Marcel Knörr-Chapatte et leur fils;
Monsieur et Madame René Knörr-Delapraz et leurs enfants;
Monsieur André Knörr et son fils, à Genève;
Madame et Monsieur Edmond Miserez-Knörr et leurs enfants, à Vevey;
Monsieur Eugène Knörr et son fils;
Madame et Monsieur Charles Courvoisier-Knörr et leurs enfants;
Mademoiselle Nelly Knörr;
Monsieur et Madame Georges Nicolet et famille, a Boudry;
Madame et Monsieur Albert Choffat et famille, à Villeret;
Monsieur et Madame Alexis Defranscesco et famille, a Saint-Imier;
Madame Veuve E. Defranscesco, à Bienne;
Les enfants de feu Georges Defranscesco;
Madame et Monsieur Auguste Pittolaz-Defranscesco, et famille, à Alens;

ainsi que les familles parentes et alliées, ont la profonde douleur de faire part à leurs amis et connaissances du décès de leur cher époux, beau père, grand-père, frère, beau-frère, oncle et parent,

Monsieur Henri SCHUPBACH

que Dieu a repris à Lui, paisiblement, Dimanche, dans sa 51me année, après une pénible maladie, supportée patiemment.

La Chaux-de-Fonds, le 22 septembre 1935.

L'enterrement, aura lieu SANS SUITE, **Mercredi 25 courant,** à 13 h. 30.

Une urne funéraire sera déposée devant le domicile mortuaire: **rue de l'Hôtel-de-Ville 38.** 13869

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.

Jesus, la présence, c'est la vie et la paix
la paix dans la souffrance et la vie à jamais

Madame Veuve Edouard Læderer,
Monsieur et Madame Jules Læderer-Huguenin et leurs enfants, à Lausanne,
Mademoiselle Berthe Læderer,
Mademoiselle Edmée Læderer,
Monsieur et Madame Emile Genton, leurs enfants et petits-enfants, à Lausanne,
Madame et Monsieur Curchod-Genton et leurs enfants, à Lausanne,
Monsieur et Madame Robert Genton et leur fille, à Lausanne,
Monsieur et Madame Marcel Genton et leurs fils, à Lausanne,
Monsieur Pierre Genton,
Madame Veuve L. Læderer et famille, à La Chaux-de-Fonds et New-York,
Monsieur Paul Sandoz et ses enfants,
Les enfants de feu Monsieur Albert Maistre,
Madame et Monsieur Louis Benoit et leurs enfants, au Caire,

ainsi que les familles parentes et alliées, ont la grande douleur de faire part à leurs amis et connaissances du décès de

Mademoiselle Jeanne LÆDERER

leur bien-aimée fille, sœur, belle-sœur, tante, nièce cousine, parente et amie, que Dieu a reprise à Lui dimanche, à 18 h., après une courte maladie.

La Chaux-de-Fonds, le 22 septembre 1935.

L'ensevelissement, SANS SUITE, aura lieu **Mercredi 25 courant,** à 14 h. 15. — Départ du domicile à 14 heures.

Une urne funéraire sera déposée devant la maison mortuaire: **Impasse des Clématites 12.** 13831

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part.

Les parents de feu Mademoiselle Elisabeth BURGI, et son amie Mademoiselle Mina Gerber, se font un devoir de remercier sincèrement toutes les personnes qui ont pris part à leur grand deuil, pour la sympathie qui leur a été témoignée pendant les jours de cruelle épreuve qu'ils viennent de traverser et en garderont un souvenir reconnaissant. 13878

La Chaux-de-Fonds, Septembre 1935.

Veillez et priez.
Le travail fut sa vie.

Madame Emile Geiser-Mayer;
Monsieur et Madame René Geiser-Zisset et leur petit Maurice;
Madame et Monsieur Léon Schumacher-Geiser et leur fille Lucienne, à Couvet;
Monsieur et Madame Alfred Schwab et leur fille, à La Tour-de-Peilz;
Monsieur et Madame Léon Geiser et famille, à St-Imier;
Madame veuve Virgile Geiser et familles;
Madame veuve Florian Matthey-Geiser et familles, à St-Imier;
Les enfants de feu A. Schæchtelin-Geiser;
Les enfants de feu E. Daum-Mayer;

ainsi que les familles Geiser, Jeanrenaud et alliées ont le grand chagrin de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la grande perte qu'ils viennent d'éprouver en la personne de leur cher et regretté époux, père, beau-père, grand-père, frère, beau-frère, oncle, cousin, parent et ami,

Monsieur Emile GEISER

Fabricant de ressorts

que Dieu a rappelé à Lui dimanche 22 septembre 1935, à 15 heures, dans sa 72me année, après quelques jours de maladie.

La Chaux-de-Fonds, le 22 septembre 1935.

L'incinération, SANS SUITE, aura lieu **mercredi 25 septembre,** à 15 h.

Départ du domicile à 14 h. 45.

Une urne funéraire sera déposée devant la maison mortuaire **rue de la Tuilerie 42.**

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part. 13829

Le Personnel de la Fabrique de Ressorts Emile Geiser, successeur de Charles Robert S. A., a le pénible devoir de faire part à ses amis et connaissances du décès de

Monsieur Emile GEISER

leur cher et regretté patron survenu le 22 sept. 1935.

Nous lui garderont le meilleur souvenir.

13881 **Le personnel.**

La Société Fédérale de Gymnastique "Ancienne Section" a le pénible devoir de faire part a ses membres et amis du décès de leur regretté collègue

Monsieur Emile GEISER

Président d'honneur

membre honoraire cantonal et fédéral. 13972

Les sociétaires honoraires et actifs sont priés de se rencontrer devant le domicile mortuaire **mercredi 25 septembre,** à 14 h. 30, pour accompagner la bannière au convoi funèbre.

Le Comité.

Les membres de la **Société fédérale de gymnastique Hommes** sont informés du décès de leur regretté collègue,

Monsieur Emile GEISER

membre honoraire

13893 **Le Comité.**

Les membres de l'**Association des Industriels en Horlogerie Indépendants (A. I. I.),** sont informés du décès de

Monsieur Emile GEISER

membre de l'Association et père de Monsieur René Geiser, leur dévoué Président. 13885

Le Comité du Football Club La Chaux-de-Fonds, a le regret d'informer ses membres honoraires, actifs et passifs du décès de

Monsieur Emile GEISER

Membre Honoraire,
père de Monsieur René Geiser, membre honoraire 13884

L'incinération, SANS SUITE, aura lieu **mercredi,** à 15 h.

Les membres sont priés de se rencontrer a 14 h. 15, au local.

En cas de décès

adressez-vous à E. GUNTERT

Numa-Droz 6 **Tél. jour et nuit 24.42**

Articles mortuaires. Cercueils. Toutes formalités. Prix modérés

REVUE DU JOUR

A la veille de graves événements ?

La Chaux-de-Fonds, le 24 septembre.

On espérait encore à la suite du « non » plus ou moins hésitant de l'Italie. On n'espère plus maintenant que le Comité des cinq a dit : « Jusque là et pas plus loin». L'écart entre le projet de Genève et les désiderata italiens est, en effet, si considérable que M. de Madariaga a senti la nécessité de remettre sa mission au Conseil. A ce dernier de prendre désormais ses responsabilités.

On ne manquera pas dans certains milieux de blâmer une fois de plus l'intransigeance italienne. Et cependant il faut reconnaître que Mussolini fut à Genève magistralement roulé...

En effet, comme le souligne « Paris-Midi » il avait clamé à tous les vents que l'Ethiopie était un pays sauvage qu'il fallait mettre sous tutelle. Vous avez parfaitement raison, dit la S. d. N. L'Ethiopie est incapable de se gouverner elle-même. Aussi, allons-nous constituer une représentation internationale. Et qui va la diriger ? Ce régime sera cosmopolite 100 p. cent. Le premier conseiller sera belge, norvégien, esquimau ou lapon, mais surtout pas italien. Le Négus lui-même le choisira ou le révoquera à son gré. Le fait est que dans les dépêches de ce jour commentant les propositions du Comité des cinq on peut lire la phrase suivante : « Le gouvernement éthiopien considère comme une partie essentielle de ce plan, le droit formellement reconnu à l'empereur d'écarter librement des conseillers qui n'auraient pas son entière confiance ».

On comprend donc que les Italiens aient estimé qu'on se moquait d'eux... alors que les Anglais se frottaient les mains de contentement.

Aujourd'hui, la «Tribuna» écrit que le Comité des Cinq a fait preuve d'une intransigeance qui n'a aucun précédent dans les annales de la S. d. N. En fait, les Cinq ont simplement refusé d'adopter le point de vue italien sur l'Ethiopie. Dès lors trois éventualités se présentent : Ou bien le Conseil, nanti du rapport, nommera une Commission élargie pour tenter de nouvelles négociations. Ou bien il saisira l'Assemblée. Ou bien il s'ajournera en attendant l'ouverture des hostilités en Afrique. Car la diplomatie anglaise a beau être puissante et subtile. Elle ne peut faire intervenir les sanctions tant qu'un acte n'a pas été commis et qu'une nation n'a pas violé le Pacte. M. Laval lui-même est formellement opposé à brûler les étapes.

Glanons en passant la nouvelle que la France ne s'associera en aucun cas à des sanctions militaires et que la Russie a fait appareiller sa flotte pour la Méditerranée.

Nous sommes bien à la veille d'une évolution décisive.

Visées pangermanistes

Il ne faudrait cependant pas croire que le conflit anglo-italo-éthiopien soit le seul point noir à l'horizon de l'Europe et de la Société des Nations.

Hier, à Genève, on a parlé officiellement de Dantzig. Le haut commissaire anglais a dénoncé toute une série de provocations et d'abus notoires des nazis. Mais leur délégué, le Dr Geiser, président du Sénat de la Ville libre, au lieu de reconnaître les excès commis et d'adopter un ton de contrition a pris au contraire son air le plus arrogant et le plus hautain. Il a fallu interrompre la discussion qui allait s'envenimer sérieusement. A la frontière de Memel de graves événements se préparent. Hitler, revenu de Nuremberg, est capable de provoquer à bref délai un putsch, éventuellement de marcher sur Klaipeda. Et que ferait l'Angleterre engagée à fond dans un conflit avec l'Italie et ayant toutes ses flottes en Méditerranée ? Que ferait la France si elle acceptait de se brouiller de surcroît avec le « duce » ? On comprend le cri d'alarme de M. Archambaud, rapporteur français du budget de la guerre : « Je continuerai à dire à mon pays qui ne veut pas ouvrir les yeux que nous avons tout à redouter de l'Allemagne. Nous savons que malgré le traité de Versailles l'armée allemande sera bientôt aussi forte que l'armée française, que le matériel allemand se perfectionne tous les jours, que la vallée du Rhin n'est pas démilitarisée. La S. d. N. le sait et ne dit rien de même que l'Angleterre. Lorsque demain il y aura un coup de main allemand sur Klaipeda, il ne sera plus temps pour agir. »

P. B.

A l'Extérieur

Une nouvelle maladie sévit en Espagne

MADRID, 24. — « El Heraldo », de Madrid, annonce qu'une épidémie très grave s'est déclarée dans la région montagneuse de la province de Leon appelée Hurdes Leonesa. La nature de la maladie n'est pas encore déterminée. Trois personnes seraient décédées dans un village et quinze autres seraient dans un état désespéré. Dans un autre village, dont la population est de 100 habitants, il y aurait 80 malades. Il faut neuf heures à dos de mulet pour arriver à la plus proche pharmacie.

Un hydravion capote. — Trois victimes

BUCAREST, 24. — Un hydravion militaire a capoté au cours d'un amérissage sur le lac Razelm, près de Constanza.

Les trois occupants de l'appareil ont été tués.

Six mineurs ensevelis par un éboulement

OVIEDO, 24. — Six mineurs ont été bloqués par un éboulement dans une mine à Mieres. On craint de ne pouvoir les dégager en temps utile.

Echec des négociations de Genève

Une nouvelle maladie en Espagne. - Série d'empoisonnements par les champignons

En Suisse: Un grave incendie à Bienne

Les affaires se gâtent de nouveau

L'ordre de mobilisation est signé par le négus

LONDRES, 24. — **L'envoyé spécial du «Daily Mail» à Addis-Abeba télégraphie que le décret de mobilisation générale, signé dimanche matin par le négus, sera promulgué peu après la célébration des fêtes marquant la fin de la saison des pluies.**

C'est au cours d'un Conseil pour lequel tous les ministres éthiopiens avaient été convoqués au palais impérial que l'empereur a apposé sa signature à l'ordre de mobilisation.

L'abouna, qui est le premier évêque abyssin, avait été prié d'assister à la conférence. A cet ecclésiastique très âgé et infirme, le négus ne fait appel que dans les circonstances tout à fait exceptionnelles.

L'ordre de mobilisation commande à tous les Abyssins du sexe masculin de s'assembler sous les ordres de leur chef de tribu.

Des incidents en Ethiopie — Un courrier italien arrêté et dévalisé

Les autorités éthiopiennes de Gondar ont arrêté un correspondant italien qui se dirigeait vers Adoua.

Le comte Vinci, ministre d'Italie à Addis-Abeba, a formulé une protestation contre cette arrestation.

La légation d'Italie déclare que le courrier diplomatique italien a été dévalisé entre le consulat de Gondar et Adoua.

Vers une décision de l'Italie — La mobilisation des forces fascistes

Le Conseil des ministres tiendra, mardi matin, une nouvelle séance au palais de Venise. La séance aura une grande importance politique. Bien que le Conseil ait été convoqué pour continuer l'examen des problèmes administratifs, les journaux sont unanimes à estimer qu'il aura l'occasion de s'occuper du développement de la situation internationale.

On mande de Rome à «Paris-Soir», à propos de la réunion du Conseil des ministres qui doit avoir lieu demain à Rome, qu'on croit que c'est dans l'après-midi de demain qu'aura lieu le grand rassemblement des forces du régime ordonné par M. Mussolini

L'application du Pacte

Le Comité des Cinq décide

d'en référer au Conseil

Le Comité des cinq se réunira aujourd'hui pour rédiger son rapport. Il a estimé, en effet, qu'en possession des réponses des deux gouvernements, il ne pouvait pas poursuivre plus loin sa mission, étant donné l'importance des intérêts en jeu, sans avoir reçu un nouveau mandat du Conseil lui-même.

On s'attend à ce que ce dernier soit convoqué ce soir ou demain matin pour examiner l'ensemble de la situation.

L'échec de toute conciliation est maintenant formellement reconnu et avoué

La nouvelle que le Comité des cinq considère son mandat comme épuisé, est accueillie par les journaux comme le signal d'un échec quasi définitif de toute tentative de conciliation.

Inutile de mettre un bandeau sur les yeux, écrit le « Journal ». La conciliation a échoué, radicalement échoué.

Le « Petit Parisien » fait la même constatation : La tâche conciliatrice de la S. d. N. en vue de rechercher une solution pacifique du conflit italo-éthiopien, écrit-il, peut être considérée comme terminée. Les efforts tentés depuis 20 jours pour trouver une formule compatible avec le pacte et acceptable pour l'Italie ont échoué.

Le « Matin », de son côté écrit : Trois longues semaines de négociations les plus délicates pour tenter de régler pacifiquement le conflit italo-éthiopien ont abouti à l'échec le plus complet. Il n'y a plus qu'à laisser aller les choses, après que le Conseil de la S. d. N. aura été mis au courant par le Comité des cinq, qui se réunit aujourd'hui, de ses efforts infructueux.

L'« Oeuvre » dit : C'est la fin cette fois, et de l'avis de tous, des derniers jours de pourparlers possibles avant les hostilités. Cette semaine s'ouvre en ne laissant même plus aux négociateurs la latitude de la conciliation.

Est-ce une dernière lueur d'espoir ?

De nouvelles négociations auraient commencé entre Londres et Rome

Certains milieux journalistiques anglais de Rome exprimaient l'opinion qu'une **nouvelle phase de négociations est à la veille de s'ouvrir entre l'Italie et l'Angleterre et que les possibilités d'un accord entre les deux pays sont devenues plus concrètes au cours de ces dernières 48 heures.**

Suivant une information adressée de Londres à la «Stampa», sir Eric Drummond remettra aujourd'hui même à M. Mussolini un message de M. Baldwin. Ce document aurait été rédigé au cours d'un entretien que le premier ministre anglais a eu hier à Londres avec sir Samuel Hoare et en présence de MM. MacDonald, Neville Chamberlain et sir John Simon.

Graves divergences entre MM. Laval et Eden

Les Anglais voudraient brusquer les événements. — Mais le Premier français estime que la procédure de conciliation n'est pas épuisée

ROME, 24. — **Il ressort des informations adressées de Genève aux journaux que des divergences de vues sépareraient MM. Laval et Eden au sujet de l'application des sanctions. Une information que reproduisent tous les journaux révèle en effet que M. Eden aurait déclaré aux journalistes que le Conseil de la S. d. N. doit maintenant décréter l'application de l'article 15, qui prévoit les sanctions, tandis que M. Pierre Laval aurait affirmé, à des journalistes également, qu'il n'estime pas encore nécessaire l'application de l'article en question, car la procédure de conciliation n'est pas encore épuisée. Il faut attendre les événements pour intervenir en adressant une recommandation aux deux parties au Conseil.**

Un bref communiqué du Duce

ROME, 24. — Le communiqué suivant a été publié à l'issue du Conseil des ministres qui s'est tenu mardi matin :

Le Duce a fait un bref rapport sur la situation politique telle qu'elle s'est déterminée depuis samedi dernier jusqu'à ce jour.

Il a précisé que l'Italie n'a pas présenté de contre-propositions à Genève, mais qu'il a simplement exposé oralement les motifs pour lesquels les propositions du Comité des cinq étaient inacceptables.

Tout ce qui s'est passé depuis samedi montre que l'attitude du gouvernement italien ne pouvait être différente.

Le Duce a ensuite envisagé les développements possibles de la situation sur la base de certains articles du pacte de Genève, ainsi que l'attitude que l'Italie adoptera suivant les circonstances.

L'Abyssinie reçoit du matériel de guerre

On mande d'Addis-Abeba à la « Stampa » que la population étrangère de la capitale éthiopienne est étonnée par le nouvel armement des troupes du Négus. Il est hors de doute maintenant que l'Abyssinie reçoit du matériel de guerre. De fortes commandes d'armes sont en outre arrivées à Addis-Abeba par Zeila. Ces armes sont de fabrication tchécoslovaque. On annonce d'autre part l'arrivée d'un conseiller du Négus qui vient de visiter l'Allemagne. Le fait que les vieilles armes disparaissent et que les soldats se promènent à Addis-Abeba avec des fusils modernes et des cartouchières remplies de munitions prouve que les envois d'armes continuent à destination de la capitale éthiopienne.

Dans la région de Valence

Nombreuses victimes des champignons

VALENCE, 24. — De nombreuses personnes ont été intoxiquées par des champignons qui avaient été vendus dans un restaurant.

A l'heure actuelle, le bilan des intoxications dans la région de Valence s'établit ainsi : à Valence même, trois morts. Quinze personnes sont encore soignées, les unes à l'hôpital, les autres chez elles. Trois des personnes hospitalisées sont dans un état désespéré.

Le ramasseur de champignons, qui avait été arrêté hier matin, a été remis en liberté. Il sera poursuivi pour homicide par imprudence

L'intoxication qui s'est produite le même jour dans la banlieue de Valence, à Portes-les-Valences, n'a pas été causée par le même ramasseur. Là un enfant de 5 ans est mort avant-hier et un autre de 4 ans est mort hier.

M. Duperré, qui avait ramassé les champignons, est lui-même dans un état désespéré, ainsi que sa femme et deux enfants survivants.

Enfin un troisième empoisonnement s'est produit à quelques kilomètres de Valence, à Saint-Donnat, où un vieillard de 76 ans avait cueilli des champignons et les avait consommés hier, avec sa femme. Celle-ci est morte aujourd'hui. Son mari est dans un état désespéré.

Aux Etats-Unis

400 mille mineurs en grève

NEW-YORK, 24. — Les chefs des syndicats ont annoncé qu'environ 400.000 mineurs de charbons bitumeux ont obéi à l'ordre de grève générale. La commission de médiation désignée par le président Roosevelt cherche une solution.

En Suisse

Pas de général suisse pour l'instant

BERNE, 24. — Au sujet du bruit qui a couru dans les couloirs du Palais fédéral et qui a été également reproduit par la presse suivant lequel l'Assemblée fédérale procéderait à l'élection d'un général de l'armée suisse en raison des dangers de guerre, on nous déclare de source compétente au Palais fédéral que ce bruit ne repose sur aucun fondement.

Les événements de Genève

Le Conseil a repris ses travaux

GENEVE, 24. — A la séance de lundi après-midi du conseil de la S. d. N., le président a prononcé l'éloge funèbre de M. Marinkovitch (Yougoslavie).

Le conseil a entendu le rapport du représentant de la Pologne sur la proposition de l'URSS concernant les statistiques du commerce extérieur. Il a entendu ensuite un rapport du représentant de l'Espagne sur la protection des minorités. Enfin, le conseil a entendu 3 rapports présentés par M. Eden, concernant: 1. Les pétitions émanant de diverses parties de la population de Dantzig, qui se plaignent d'infractions dans divers domaines de la part du Sénat, à la constitution de Dantzig. 2. La révocation de deux employés de la ville libre de Dantzig. 3. La pétition des partis national allemand, social-démocratique et du centre, concernant le décret-loi du 29 août 1935 portant amendement au code pénal en vigueur.

MM. Laval et Eden en conférence

MM. Laval et Eden ont conféré lundi soir pendant une heure et demie. Cette conversation n'aurait pas porté uniquement sur la question de l'Ethiopie, mais aussi sur l'ensemble des relations franco-britanniques.

On commente les propositions des Cinq

La publication des propositions du Comité des cinq a soulevé dans les couloirs de la S. d. N. un vif intérêt. On relève notamment l'importance de l'effort fait par les gouvernements britannique et français en faveur de la paix, qui se déclarent prêts à faciliter des ajustements territoriaux entre l'Italie et l'Ethiopie, en concédant à cette dernière certains sacrifices dans la région de la Côte des Somalis.

Chronique jurassienne

A Bienne. — Un incendie détruit en partie un immeuble.

Lundi, vers 21 heures, un gros incendie s'est déclaré dans l'immeuble de la pâtisserie Henzi, à la rue de la Gare No 42. Avisée téléphoniquement, la police locale se rendit immédiatement sur les lieux. Peu après arrivaient la grande échelle et la pompe à moteur, accompagnées de nombreux pompiers. Mais l'élément destructeur avait déjà pris une grande extension et le feu avait envahi rapidement tout l'immeuble. De grandes flammes jaillissaient du toit.

Trois enfants qui étaient déjà couchés durent être réveillés et transportés en lieux sûrs. Les sauveteurs, gênés par une épaisse fumée, durent faire usage de leurs masques.

Les maisons avoisinantes ont beaucoup souffert de l'eau et les dégâts sont importants.

Les soldats du bataillon d'infanterie de montagne 23, accompagnés de leurs officiers, se mirent également à la disposition du commandant des pompiers.

L'immeuble incendié est occupé par un tea-room avec trois étages qui abritent six familles. Les mansardes étaient occupées par des employés de la pâtisserie Henzi.

Disons encore que plusieurs sauveteurs ont été gênés dans leurs travaux par les débris de verre et par la grande chaleur dégagée dans la cage de l'escalier. On ne signale heureusement pas d'accidents graves.

Chronique neuchâteloise

Saint-Sulpice. — Un motocycliste a la jambe broyée par une automobile.

Dans la nuit de dimanche à lundi, peu après minuit, un accident grave s'est produit, au Haut-de-la-Tour, sur la route Verrières-Fleurier. M. Emile Storni, entrepreneur aux Verrières, rentrait chez lui à motocyclette quand, au dernier tournant précédant l'entrée de la vieille route de Saint-Sulpice, il rencontra une auto descendant des Verrières et conduite par M. Petoud, de Couvet. Le motocycliste heurta l'avant de l'auto et eut la jambe gauche serrée entre sa machine et la voiture dont le marchepied lui « scia » la jambe au-dessus de la cheville, broyant l'os presque entièrement. Après l'arrivée d'un gendarme des Verrières, M. Storni fut transporté par l'automobiliste à l'hôpital de Fleurier où l'on s'efforce de lui épargner l'amputation de la jambe.

La Chaux-de-Fonds

Renversée par un automobiliste.

Hier après-midi, à 16 h. 40, une dame habitant notre ville a été renversée par une automobile devant le No 9 de la rue Neuve. Elle fut relevée avec une blessure à l'arcade sourcilière droite et conduite à l'hôpital par l'automobiliste complaisant.

Tous nos vœux de prompt rétablissement.

Collision.

Lundi, à 17 heures, un cycliste est venu se jeter contre une automobile au passage sous voies.

Il a été légèrement blessé.

LE TEMPS QU'IL FERA

Le temps propable pour mercredi 25 septembre : Encore à la bise. Assez frais. Pour le moment pas de précipitations.